safac

Folklore de Champagne

N° 82
15 FF

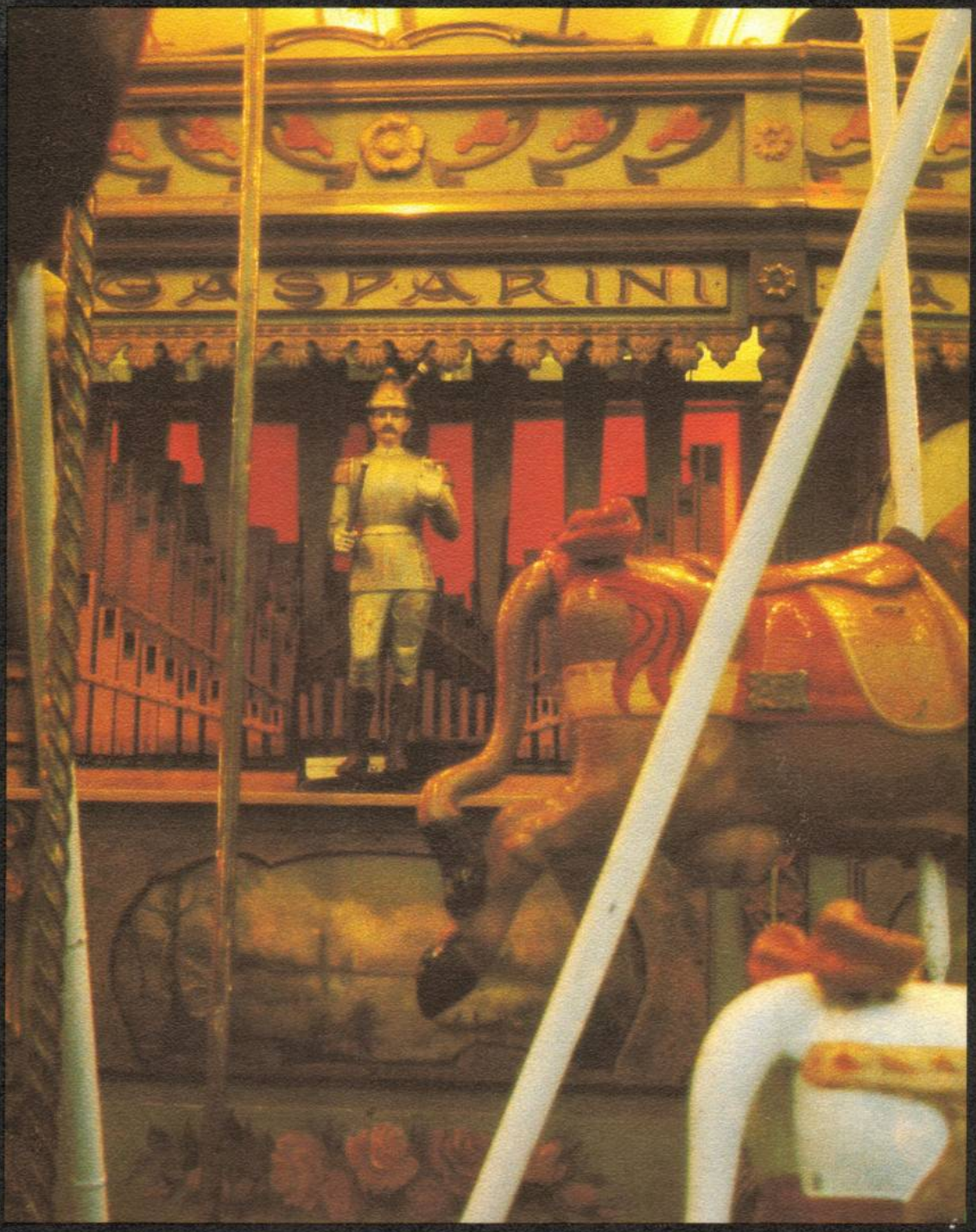

FÊTES EN CHAMPAGNE

Bulletin trimestriel

Société des Amateurs de Folklore et Arts Champenois

Rumilly-lès-Vaudes
10260 Saint-Parres-lès-Vaudes

Gérant
Jean Daunay

Conseiller technique
Gilbert Roy

Conseiller rédactionnel
Jean Déguilly

C.C.P. Safac 16.832.44 U Paris

Abonnements

De soutien	60 F
Simple	50 F
Etranger	70 F
Bienfaiteur	100 F

Points de vente

Jean Daunay
Rumilly-lès-Vaudes
10260 Saint-Parres-lès-Vaudes

Au Point du Jour
1, rue Urbain-IV 10000 Troyes

AVRIL 1983

numéro 82

FÊTES EN CHAMPAGNE

Enquête - Croquis
Gilbert Roy

Imprimerie NÉMONT S.A.
10200 BAR SUR AUBE

Dépôt légal 2e trimestre 1983
Commission Paritaire n° 53025

Reproduction interdite
sauf autorisation de l'Editeur

FÊTES EN CHAMPAGNE.

L'exposition « Fêtes en Champagne » s'est tenue durant la saison estivale 1982 à la Maison de la Culture André-Malraux de Reims. Elle avait pour raison essentielle de présenter au public et aux touristes un aspect de la vie culturelle régionale.

Un aspect seulement, car malgré les moyens mis en œuvre, il n'était pas possible de présenter toutes les festivités traditionnelles de la région.

Cette exposition — la première en son genre en Champagne-Ardenne — a eu le mérite de ne pas laisser indifférents ceux qui l'ont visitée. Peu de Rémois, peu de citadins en général, ont une idée réelle de la vie rurale de leur région. Nombreux furent ceux qui apprirent — avec surprise — que Saint-Vincent, Saint-Sébastien ou Carnaval étaient l'occasion de fêtes parfois grandioses, à quelques heures de route de leur domicile !

Inversement, d'autres visiteurs venus des différents départements de Champagne retrouvèrent avec plaisir et fierté l'évocation des festivités de leur ville ou de leur village.

Enfin, quelques rarissimes visiteurs, sans doute habitués du « tourisme-express » trouvèrent qu'il y avait trop à voir !

Par nature, la fête est un phénomène vivant et nous avons voulu apporter un peu de cette vie par des animations dansantes et des concerts de musique traditionnelle, animations réalisées grâce au concours des frères Ribouillault et d'associations folkloriques régionales.

Certains puristes nous ont reproché d'avoir présenté les carnavals à l'aide de mannequins en polystirène. Nous en acceptons d'autant mieux les remarques que le maître en muséologie A.T.P., Monsieur Georges-Henri Rivières, présente toujours les costumes sans mannequin. Mais il n'était pas dans nos intentions de transformer la Maison de la Culture en un prétendu musée d'A.T.P. et il nous est apparu qu'au contraire l'apport de ces mannequins donnait à la présentation des carnavals une note drôlatique qui en renforçait l'évocation.

Cette exposition, d'intérêt régional certain, a reçu aussi les critiques de ceux qui, n'ayant jamais rien fait, sont toujours convaincus de savoir faire mieux... A ceux-là nous dédicaçons notre sourire...

Jacques Darolles,
Directeur de la Maison de la Culture André-Malraux de Reims.

Photos de couverture :

I. - Manège de « chevaux de bois » et orgue limonaire. Photos G. ROY.
II. - Chaource (10). Carnaval en 1925. Photo Thalmard.

LE CALENDRIER DES FÊTES

Les fêtes et cérémonies cycliques sont reliées au «calendrier». Ce mot est issu du latin *calendarium* (livre d'échéance) dont la racine *calendae* désignait le premier jour du mois lunaire romain.

Des astrologues aux P.T.T....

Il y a trois mille ans, les astrologues babyloniens, considérant la terre comme étant immobile, décomptaient l'année en suivant le passage du soleil dans les douze constellations de l'anneau zodiacal : Bélier, Taureau, Gémeaux, Cancer, Lion, Vierge, Balance, Scorpion, Sagittaire, Capricorne, Verseau, Poissons.

Mais, la terre tourne !

En 1982, le «Point vernal», équinoxe du 21 mars et «nouvel an» du zodiaque qui devrait être en «Bélier», se présente en fait dans la constellation du «Verseau». Le Nouvel An Zodiacal des Astrologues babyloniens aurait aujourd'hui 3 mois de retard sur le cycle réel...

L'année lunaire, formée de 12 lunaisons de 29 jours et demi, apparaît plus simple à décompter. Mais elle n'a que 354 jours !

Pour faire rimer lune et soleil de nombreux peuples, (Chinois, Sumériens, Babyloniens, Hébreux,...) ajoutèrent 7 mois répartis sur un cycle de 19 ans. Les années avaient alors selon le moment 353 ou 385 jours. De ce fait le «Jour de l'An» était mobile et, selon les époques et les lieux pouvait se situer dans une période allant du solstice d'hiver au solstice d'été.

La Grèce antique utilisait le calendrier solaire mais la situation était rendue confuse par le cycle de 4 ans des Olympiades. De surcroît, Athènes fêtait le nouvel an au solstice d'été tandis que Delos avait choisi le solstice d'hiver. Les Grecs, usant du procédé solaire n'avaient évidemment pas de «calendes» (lunaires et romaines). De là est venue l'expression «renvoyer une affaire aux calendes grecques» lorsque l'on sait qu'elle tombera dans l'oubli...

Les Egyptiens quant à eux avaient établi une année solaire de 365 jours formée de 12 mois de 30 jours et de 5 jours *«épagomènes»* comblant le déficit annuel. Toutefois ce système se décalait d'un jour tous les 4 ans par rapport au cycle réel et, au bout de 1460 ans, le jour de l'an avait effectué le tour du calendrier !

Plus près de nous, à Rome, le calendrier lunaire eut d'abord 10 mois et le nouvel an correspondait aux calendes de mars. Nous en avons gardé le souvenir avec SEPT-embre, OCTO-bre, NOV-embre, DEC-embre. Tardivement on refit une année de douze mois mais, faute de corrections, en 46 av. JC., le jour de l'an avait pris 3 mois d'avance !

Jules César fit rétablir un calendrier solaire de 365 jours 1/4 par Sorigène, Grec d'Alexandrie et fixa le nouvel an au 1er janvier. Ce **calendrier Julien** eut cours en France jusqu'au XVIème siècle.

Les Celtes, nos ancêtres les Gaulois, utilisaient un calendrier à la fois lunaire, de 354 jours et solaire de 365 jours. L'équilibre était obtenu par l'adjonction de **12 jours placés après le solstice d'hiver** (cf. Epiphanie). Le nouvel an celtique se plaçait au premier jour de mars. L'Eglise médiévale, par une kabale phonétique, a placé ce jour où la nouvelle année se levait sous le vocable de saint-AUBIN. Ce nom pouvait en effet s'interpréter de deux façons au XIIème siècle. **Aubin** peut dériver du latin *alba, albus* (blanc) et désigner le lever du soleil, l'**AUBE,** mais il peut aussi être l'*aubain* (l'étranger) du francique *aliban,* **appartenant à un autre ban.** La bonne **AUBAINE** étant que la succession d'un étranger revenait directement au roi !

Et la fête continue

Indépendamment du dilemme année-lunaire / année-solaire, les anciens ont toujours voulu tenter d'accorder leur système calendaire avec le cycle de la nature : Printemps, été, automne, hiver. Il semble d'ailleurs que ce soit d'abord cette simple division saisonnière qui ait prévalu, une division mathématique et cosmogonique n'apparaissant qu'au second degré, lorsque la première montra son manque de précision.

Les fêtes en rapport avec le cycle naturel n'avaient donc pas anciennement date certaine et pouvaient se dérouler «un» jour de la période propice considérée. Jour déterminé par ceux qui détenaient le Savoir, qu'ils fussent mages, druides ou sorciers.

C'est à l'instigation de l'Eglise que les fêtes des religions anciennes - fêtes que cette dernière ne pouvait détruire malgré son désir - furent placées sous le vocable d'un «saint» afin de les christianiser et fixées en un jour précis sur le **Calendrier romain.** Seules, Pâques et les célébrations

qui s'y rattachent sont restées **fêtes mobiles** car, en ce cas précis, l'Eglise fut obligée de suivre un cycle rituel à base lunaire.

Ce calendrier romain a déjà été remanié plusieurs fois, en 1565, en 1912 et enfin en 1969. En cette dernière occasion saint Eloi et saint Georges ont été rejetés «aux orties» avec d'autres saints locaux... Autrement dit «ça a été leur fête !»

Mais l'histoire du calendrier ne s'arrête pas là. Au VIIIe siècle, Charlemagne fixa le Jour de l'An à Noël. Hugues Capet, au Xe, le replaça à Pâques ce qui, en raison de la mobilité de cette cérémonie, aboutit à des années de durées inégales. Le jour de l'an revint ensuite au **Premier Avril** et, en 1564, Charles IX le replaça au 1er janvier.

Hélas, entre temps, le calendrier julien, mal calculé avait dérapé et accusait 10 jours de retard en l'an 1500. Le Pape Grégoire XIII en entreprit la révision et fit adopter son nouveau système le 5 octobre 1582. En France, ce **calendrier grégorien** entra en vigueur le 10 décembre 1582. Le monde avait vieilli de 10 jours en 24 heures mais le 1er janvier avait conservé son «Nouvel an». (*)

En 1793, année révolutionnaire s'il en fut, Fabre d'Eglantine et le mathématicien Romme inventent le **calendrier républicain.** Le premier jour de l'AN I se retrouve fixé - rétroactivement - au 22 septembre 1792 !

Enfin, le 1er janvier 1806, Napoléon rétablit le calendrier grégorien que votre préposé des P.T.T. vous présente chaque année.

Après ce trop bref aperçu de l'histoire du calendrier, je vous invite à suivre quelques fêtes cycliques de Champagne mais, ne m'en veuillez pas si vous trouvez, parfois, quelques décalages entre la date de tradition et celle de votre agenda !

(*) Fait unique dans les annales, sainte Thérèse d'Avila est morte dans la nuit du 5 au 15 octobre 1582.

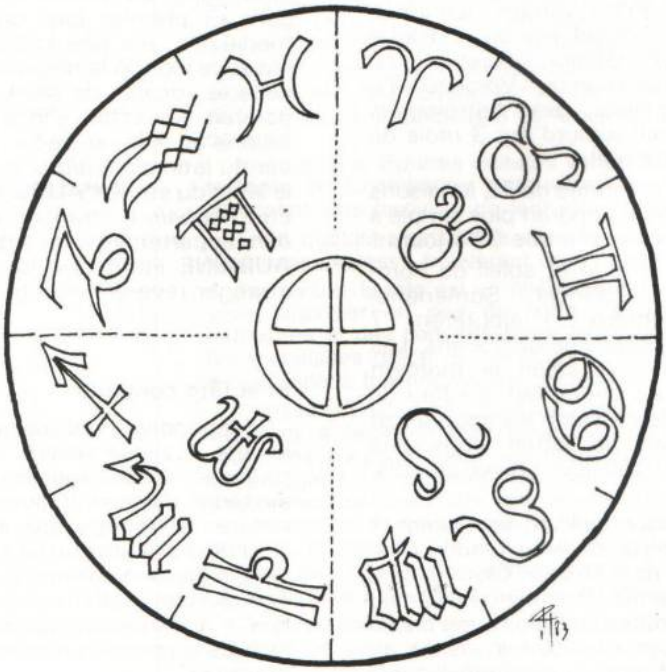

JOUR DE L'AN

1er Janvier

Lors que d'autres peuples admettaient le jour à partir du lever du soleil, les Celtes avaient coutume de considérer la naissance du jour à partir de la mi-nuit. De là nous vient l'habitude de considérer minuit et zéro heure comme un même temps chronologique.

Au Moyen-Age, la journée était ponctuée par le carillon des heures canoniques. A minuit (0 H 00) les moines sonnaient les **Matines.**

En dialecte, le jour présent se dit **aneue,** et dérive du celte *an nos* (la nuit) alors que un jour (aujourd'hui) se dit **aujd'heu** et vient du latin *diurnum* (jour) et *hodie* (hui).

La nouvelle année s'éveillant à l'heure des matines, il était autrefois de coutume d'accompagner le carillon par des pétarades d'artifices et des salves de fusils. Si cette pratique se poursuit toujours dans quelques villages elle est de plus plus fréquemment supplantée par le vacarme des avertisseurs, les «klaxons» des automobilistes.

Le réveillon de Nouvel An

Au douzième coup de minuit on s'échange des cadeaux en signe d'amitié, des baisers en signe d'amour et de paix et des vœux en présage de bonheur.

On commence aussi le repas dit «Réveillon de Saint-Sylvestre» qui, de mets en vins, de vins en danses, conduira les «fêtards» et les «réveillonneurs» jusqu'au petit matin.

Deux faits intéressants sont à retenir dans ce «Réveillon». D'une part on profite de cette occasion pour jouer avec des accessoires de cotillon, serpentins, boules de papier, petits chapeaux et coiffes de papier crépon. Ces déguisements, si rudimentaires soient-ils, rappellent que nous sommes déjà dans le cycle de renaissance de carnaval. D'autre part le nom de Sylvestre attribué par l'Eglise à ce jour, confirme que la nature va bientôt sortir de sa léthargie, *Sylvanus* étant le nom de la divinité des forêts du monde latin (*silva, sylva* : forêt).

L'aguinando

Autrefois durant les quinze premiers jours de l'an se déroulaient les quêtes de **l'aguinando.** Les jeunes gens et les jeunes filles, parfois accompagnés de femmes, allaient de maison en maison en chantant. On répondait à leur salut en leur offrant de la farine, de l'huile, des noix, de la chandelle ou de l'argent. Les produits de la collecte servaient ensuite à alimenter les veillées tournantes. Ainsi la générosité communautaire rejaillissait-elle sur tout le village.

Les érudits du XIXe siècle avaient traduit le nom de cette coutume par l'homophonie française «Au gui l'an neuf». En fait il semble plus vraisemblable que cet Aguinando, qui se dit *Eginaneh* en breton, soit la transformation du celte *Akinana,* fête des germes.

De nos jours les enfants continuent de faire le tour des familles et des voisins pour «présenter leurs vœux», espérant bien à cette occasion regarnir leur petit cochon de tirelire....

La formulation des vœux entre adultes, «Bonne et heureuse année», «Meilleurs vœux», «Bonne année», devient parfois «J'vous la souhaite bonne et heureuse». Les enfants répètent à satiété «Bonne année, bonne santé» auquel, dans les familles pieuses ils ajoutent «Bonne année, bonne santé, le Paradis à la fin de vos jours» ; à moins que quelque farceur trouve plus spirituel de préciser «Bonne année, bonne santé, la goutte au nez, la crotte au cul pour toute l'année !».

Si les facteurs des P.T.T. ont innové en présentant leur calendrier, l'idée a fait son chemin et depuis 1950 les pompiers, les jeunes des associations sportives et culturelles passent chez les habitants et offrent leur calendrier - en échange d'une «pièce». Depuis quelques années les éboueurs se sont également mis à cette quête. Et, bien sûr, là où il existe encore une fanfare, celle-ci va donner l'aubade aux conseillers, aux personnalités et à tous ceux qu'elle souhaite honorer. Mais comme cette tournée est assez régulièrement «arrosée» d'un petit verre par l'heureux bénéficiaire, les mélomanes aux oreilles averties ont intérêt à être honorés dès l'aube....

Le gui

Autre rappel du réveil de la nature, le gui - qui n'est plus de chêne - est vendu sur les places. La boule de gui, parfois enrubannée, est suspendue dans le salon ou la salle-à-manger et, à minuit, les couples viendront se placer en dessous pour

se donner l'accolade. Ils sont ainsi assurés d'avoir du bonheur toute l'année.

Selon Pline, les druides cueillaient précisément le gui de chêne au cours de cette période des douze grands jours séparant les années. Symbole de l'éternité du monde et de l'immortalité de l'âme par sa verdeur permanente, il est aussi une plante médicinale. Si les ovates celtes le jugeaient particulièrement efficace contre la stérilité on sait aujourd'hui que le gui est un excellent antispasmodique, un sédatif et un hypotenseur de grande valeur utilisé pour lutter contre l'artériosclérose.

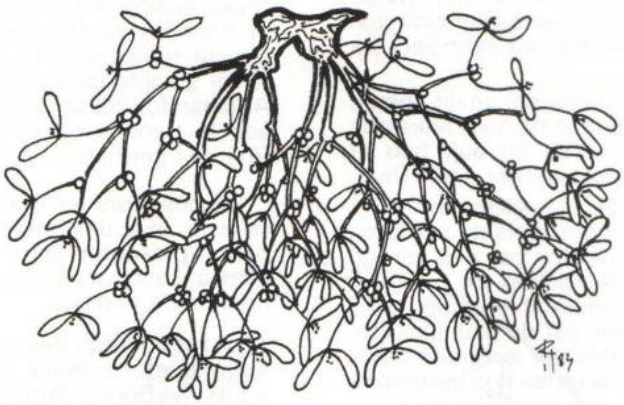

LE JOUR DES ROIS

6 janvier, Epiphanie

Pour l'Eglise ce jour commémore l'apparition du Christ aux Gentils et aux rois mages venus de l'Orient à Béthléem guidés par une étoile miraculeuse. Toutefois cette croyance n'a pas été unanimement acceptée au sein même de l'Eglise et Saint-Epiphane, Père et Docteur de l'Eglise grecque né vers 315/403 près d'Eleuthéropolis (Palestine) fixait à cette date la naissance de Jésus. Le mot même d'épiphanie recouvre deux acceptions qui, sans être contradictoires, ne sont pas rigoureusement similaires. Le latin ecclésiastique *Epiphania* a été emprunté au grec *Epiphaneia* signifiant apparition mais, *Epiphanes* était également le surnom divin de plusieurs rois de l'époque hellénistique...

Traditionnellement, la veille de ce jour est le dernier des douze grands jours qui servent de présage météorologique pour les douze mois de la nouvelle année ainsi : janvier aura le temps de Noël, février celui du 26 décembre, mars celui du 27... et Décembre aura celui du 5 janvier.

La galette des rois

Si autrefois chaque maîtresse de maison réalisait sa galette elle est aujourd'hui plus fréquemment achetée au boulanger ou patissier. Cette galette, parfaitement ronde, aux bords festonnés, et dont la surface est ornée de quadrillage ou de motifs d'inspiration florale, avant d'être dorée à l'œuf, est réalisée en pâte feuilletée sèche ou garnie de pâte d'amande. Elle recèle en son sein une **«fève»**, merveille des merveilles que chacun espère - et craint - de découvrir au prochain coup de dents ! Espoir car l'heureux découvreur se verra sacrer Roi et aura le privilège de choisir une reine qu'il investira d'un baiser (à moins que ce ne soit le contraire). Mais aussi Crainte car l'élu du hasard devra payer son tribut à l'assemblée - au grand détriment de sa cave !

Anciennement en faïence, aujourd'hui en plastique, la «fève» était traditionnellement une fève ou un haricot de Soisson ou bien encore un gros haricot rouge -d'ou son nom.

La coutume veut que la galette soit divisée en autant de parts qu'il y a de convives plus une, la **part du pauvre**. Elle est ensuite placée sur un plateau de vannerie - ou de faïence - et recouverte d'un linge blanc. Un jeune enfant «tire» ensuite les parts de sa main et les offre aux personnes qu'il choisit. En d'autres cas l'enfant se glisse sous la table et annonce le nom de la personne à qui doit revenir la part que sa mère a en main. Autrefois la «part du pauvre» était offerte à la première personne qui passait devant la maison. Aujourd'hui elle est fréquemment tirée au sort lorsque chacun a dégusté la sienne et qu'il apparaît incontestable que la «part du pauvre» recèle la fève. Bien que la couronne ne soit que de carton doré il arrive que les convives s'efforcent de dissimuler leur découverte, soit en glissant l'objet entre la joue et la gencive soit en tentant de le recracher discrètement dans la main ou le mouchoir et chacun surveille discrètement son voisin !

Faisons abstraction du décalage calendaire. Cette galette ronde, partagée au sein d'une communauté et investissant l'un de ses membres du pouvoir terrestre suprême pourrait apparaître comme la survivance d'un ancien rite solaire. Ne serait-ce pas la transposition populaire du *Sol invictus* du Père Epiphane ?

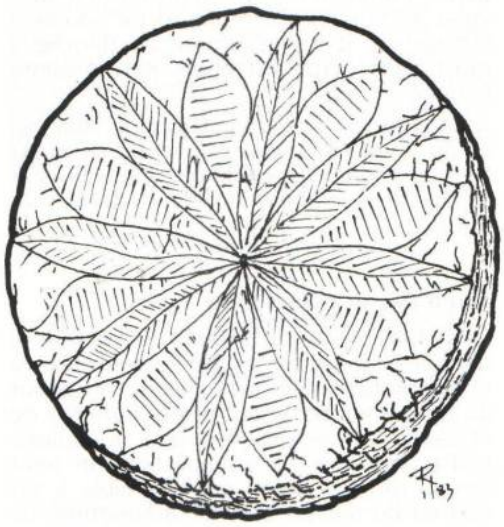

LA SAINT SÉBASTIEN

20 janvier

S'il est de nombreuses sociétés de Tir à l'Arc, réunies au sein de la Fédération française de Tir à l'Arc, il n'existe plus, en Champagne, que deux Compagnies d'Archers traditionnelles. L'une a son siège à Chaumont, l'autre à Bar-sur-Aube. Elles ont, toutes deux pour origine les «Compagnies d'Archers» créées en 1237 par Edit royal et devenues «Compagnies de Francs-Archers» par ordonnance de Charles V le Sage en 1369. Elles furent confirmées dans leurs prérogatives par Charles VII au XVème siècle.

Ces sociétés traditionnelles comprennent une Chevalerie esotérique et cosmogonique dont l'antériorité est encore beaucoup plus grande. Il s'agit en particulier d'un enseignement de type théosophique et moral dont on peut retrouver les traces dans les anciennes civilisations orientales. Courtoisie, Honneur, Justice, Egalité, Fraternité en sont les maîtres mots. On conçoit aisément qu'au travers des idéologies, des régimes et des gouvernants, les Chevaliers de l'Arc aient éprouvé le besoin de s'unir par le secret...

Saint-Sébastien

Selon le Martyrologue romain, Sébastien serait né à Narbonne au IIIe siècle. Officier romain de la garde prétorienne de l'Empereur Dioclétien, il fut reconnu comme chrétien et subit le martyr à Rome en 288. Lié à un arbre, il fut percé de flèches par ses soldats et laissé pour mort. Recueilli et soigné par une veuve chrétienne nommée Irène il se présenta à nouveau à l'Empereur. Repris et de nouveau condamné, il fut assommé ou flagellé à mort. Son corps fut enseveli par sainte Lucine.

La légende de ce sagittaire christianisé et du jeu de l'Oiseau qui en découle est fréquente dans les traditions populaires et se relie à un archétype de caractère indo-européen.

Jeu d'Arc et cérémonies

En fait le rite de la Saint-Sébastien se déroule aujourd'hui en un temps placé à cheval sur deux années civiles. Au début du printemps se pratique le «Tir du Roi de l'Oiseau», à l'occasion duquel le meilleur archer est désigné en abattant un petit oiseau de bois placé sur une cible à 50 mètres ou sur un mât de 30 mètres. Le tireur qui a l'adresse d'abattre ce «papegeai» durant 3 années consécutives est désigné comme «Empereur» ce qui est relativement rare. Le dimanche qui suit le 20 janvier, les Chevaliers se réunissent en cérémonies privées puis les Compagnies participent à une grand-messe. En cortège, et musique en tête les archers se rendent ensuite jusqu'à la statue du Saint située dans une niche aménagée dans une maison particulière. Le Roi y dépose une gerbe. Des récompenses et des diplômes sont remis au cours d'un vin d'honneur. Puis les Confrères, les archers et leurs familles participent à un banquet.

Une étude plus approfondie étant déjà parue (1) nous ne nous étendrons pas davantage sur ces festivités de la Saint-Sébastien car, si ces Confréries entretiennent une vie associative locale certaine, il apparaît que leur rôle dépasse largement le cadre de la communauté villageoise et s'apparente davantage à une «queste» telle que la conçoivent certains Ordres...

(1) Voir sur ce sujet «Le Jeu de l'arc» R.F.C. n° 20 et «Les Archers» R.F.C. n° 64.

LA SAINT-VINCENT

22 janvier

Bien que d'autres saints soient parfois honorés, il apparaît que la Saint-Vincent est la principale fête des vignerons champenois. Si la plus ancienne Confrérie de vignerons a été établie en 1430 à Sainte-Menehould sous le vocable «Les Frères de Saint-Vincent», traditionnellement, le rituel des saints protecteurs de la vigne était entretenu par des confréries informelles. Chaque année un nouveau bâtonnier (responsable du bâton sanctoral) était simplement désigné par le sort. A lui, incombait l'organisation des festivités de l'année suivante.

La plupart des Confréries de Saint-Vincent ont été créées vers les années 1870-1880 sous l'égide de l'Eglise. Les Comités laïques et Sociétés mutuelles vinicoles sont apparues à partir de 1907. La reconversion du vignoble champenois à partir de 1947 a apporté un regain de faveur pour cette forme associative et de nombreuses Confréries se sont créées dans les dernières décenies, principalement dans le département de la Marne.

Vin-Sang de Dyonisos

Par une kabale phonétique l'Eglise a placé cette fête du vin et de la vigne sous le vocable de Saint-Vincent, c'est à dire du *Vin-Sang de la Vigne.*

Saint-Vincent, né à Saragosse en Espagne, fut diacre de Valère et martyrisé en 304, sous l'Empereur Dioclétien. D'abord flagellé puis déchiqueté à l'aide de crochets de fer, il fut ensuite déposé sur un gril armé de dents de fer avant d'être plongé dans un chaudron bouillant. Toujours vivant il fut remis en prison et des anges vinrent illuminer son cachot et briser ses chaînes. En dernier ressort le proconsul Dacien le condamna au bûcher puis fit coudre son cadavre dans une peau de bœuf avant de le jeter à la mer, lesté d'une pierre de meule. Les flots rejetèrent son corps sur le rivage et deux corbeaux en prirent la garde, le défendant contre les loups. Des chrétiens le placèrent sur un navire qui fit voile vers le Portugal avec les deux corbeaux pour équipage....

Quoi qu'il en soit de ce tissu hagiographique, on peut constater que les faits évoqués recouvrent trait pour trait la mythologie de Dyonisos, dieu solaire et vinicole de la Grèce antique.

Fête de la vigne et du vin

Une étude complète de cette coutume étant parue dernièrement (2) nous résumerons ici les points essentiels de cette tradition.

De nos jours les Confréries organisent un cortège avec bannière, bâton sanctoral, tonnelet de vin et «gâteau» de brioches. Musique en tête et suivi des vignerons, hommes et femmes, ce défilé se rend à une grand-messe. Un vin d'honneur au cours duquel sont attribués des diplômes et récompenses, suivi d'un banquet réunit ensuite les confrères, les vignerons et leurs familles. Souvent un bal clôt la soirée.

Autrefois, les jeunes gens, le visage masqué ou enduit de rouge, parcouraient le village à la veille de la fête. Ils accompagnaient un «vieux» à barbe blanche poussant un tonneau sur une brouette. Les habitants leur offraient du vin, versé à même le tonneau et des victuailles. Cette quête servait à organiser un grand banquet où toute la communauté était invitée. Chants à boire et danses égayaient la soirée et se prolongeaient dans la nuit.

Le jour de la Saint-Vincent on orne la statue du saint de sarments de vigne, de lierre, de **mouchines** (grappes de raisin sec) et de bouteilles de vin. Ces prémices sont offertes pour, dit-on, assurer la bonne vendange à venir.

Au matin les vignerons vont encore parfois aux vignes tailler symboliquement un cep. Ils «écoutent» la sève et rapportent un sarment qui, placé dans un vase, leur indiquera la «**montre**» (évolution de la végétation) pour l'année en cours. Ce même jour ils miraient autrefois leur serpette au soleil en récitant une invocation. Après la messe on boit encore parfois solennellement un verre de vin dans lequel trempe un morceau de sarment tiré du «**bottio**» béni par le prêtre.

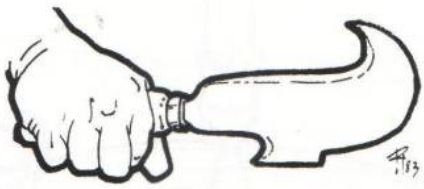

(2) Voir pour cette étude R.F.C. n° 77 «La Saint-Vincent»

LA CHANDELEUR

2 février

En Gaule, comme à Rome, février (du latin februare, purifier) était considéré comme le mois de la purification. La lithurgie de l'Eglise catholique, considérant la naissance de Jésus placée au 25 décembre, a fixé au 2 février la «Présentation du Seigneur», c'est-à-dire la purification de Marie. En effet, selon la loi judaïque, une mère restait impure durant 40 jours après son accouchement. Au terme de ce carême elle devait se présenter au Temple pour être «relevée». Cette coutume était d'ailleurs autrefois pratiquée par les mères de famille champenoise sous le nom **«Rlevailles»**.

Les lumières et la lune

Premier jour du printemps celtique (Table de Coligny), la Chandeleur est - comme son nom le laisse entendre - la fête des lumières. Bien qu'interdite depuis l'an 472 par le pape Gélase, la tradition de faire à la nuit des processions avec des chandelles allumées s'est poursuivie jusqu'au début du XIXème siècle. De nos jours encore des familles continuent d'allumer une bougie au moment de «faire sauter les crèpes». La croyance veut que si l'on réussit à faire sauter la crèpe avec la bougie allumée dans l'autre main - et que bien entendu cette dernière n'en soit pas soufflée ! - on aura une vie heureuse toute l'année.

Anciennement la soirée se passait à faire des crèpes, toute la famille étant réunie autour de la cheminée. Aujourd'hui la «gazinière» ou la «plaque électrique» n'inspirent plus le même idéal du «foyer» mais on continue de faire «sauter les crèpes», en famile ou entre amis.

Les crèpes, **tortios** en dialecte (*tortil* en français du XIIe siècle) sont reconnues comme étant les substituts symboliques de la lune, élément féminin du soleil. L'expression populaire «faire sauter les crèpes à la Bonne Dame» rappelle ce symbolisme car la Vierge est souvent représentée debout sur le croissant de la lune.

Cette soirée est également riche en augures. Envoyer la première crèpe sur le dessus de l'armoire porte bonheur à la maisonnée. Faire sauter la première crèpe en tenant une pièce de monnaie assure la richesse pour l'année. Plus une crèpe fait de pirouettes en l'air, plus on a de chance d'être heureux en ménage, à condition, bien sûr... de la rattraper ! Une farce anodine consiste à envoyer les enfants dehors s'assurer que la crèpe ne sort pas par la cheminée (le modernisme fait que cette expression remplace de plus en plus la cheminée par «la porte»).

LE CORNAGE DES COCUS

22 février, Lundi-Gras

Cette coutume est le première du cycle de carnaval et ses premières manifestations peuvent apparaître dès la mi-janvier, par suite de la mobilité de Pâques. Interdite par l'Eglise et par les Pouvoirs civils elle se pratique encore quelquefois... malgré les interventions de la Gendarmerie pour «tapage nocturne» !

Cette oprobe n'a raison d'être que si les «prévenus» sont légalement mariés. Le fait, pour l'un des conjoints d'avoir des liaisons avec une personne célibataire n'étant pas considéré comme adultère. D'autre part si, malgré la «publicité» entretenue par les jeunes, les partenaires ne se fâchent pas et ne font pas scandale - ce qui sous-entend qu'il existe un accord tacite entre eux - le chahut cesse et les jeunes cherchent d'autres victimes. Il semblerait donc que ce qui était anciennement réprouvé n'était pas l'adultère en soi, mais le fait que celui-ci pouvait être un sujet de discorde rompant l'harmonie de la communauté villageoise.

Le charivari

Les jeunes gens, équipés de trompes de bois (Les **«cornes de coucous»** étaient généralement fabriquées par le sabotier) et de divers objets sonores (chaudrons, poèles), se réunissaient à minuit, et en secret, auprès des domiciles des personnes incriminées. Au signal convenu, chaque groupe faisait entendre alternativement, tout le vacarme qui lui était possible, puis, silencieusement disparaissait dans la nuit. Ce tapage se reproduisait ensuite chaque soir.

Le Lundi-Gras était le jour des «gros travaux». On confectionnait les mannequins censés représenter les prévenus et l'on préparait le costume des personnages qui joueraient la comédie du tribunal. Dans quelques villages on doublait les mannequins de paille par des personnages identiquement déguisés ce qui apportait davantage de «vie» au cortège carnavalesque. Selon les lieux, les «cocus» étaient traînés au bout d'une corde de pendu ou promenés, montés à rebours sur des ânes. (Il faut noter à cet égard que le terme de «cocu», couramment employé, est tout à fait impropre car l'objet de la vindicte n'est pas la personne trompée mais la personne qui trompe !).

Le bûcher

Le jour de Mardi-Gras le cortège parcourait les rues du village. Une chanson de circonstance dont la satire était évidente était reprise en chœur à chaque halte. A la fin du XIXe, à Vendeuvre-sur-Barse, les saintiers avaient même construit un immense lit à roues ou les «cocus» s'ébattaient dans l'hilarité générale ! En fin de journée on établissait un «tribunal» sur la place du village. Les attendus du jugement relataient, avec ironie et... verdeur les causes du procès puis les «cocus» étaient condamnés à être brûlés, en effigie. La soirée se terminait par des danses autour du feu. Il va de soi que toute ces cérémonies ne se passaient pas sans boire et que l'allégresse y était souvent plus que débordante ! A Vendeuvre-sur-Barse, les familles «honorables» interdisaient d'ailleurs à leurs jeunes filles d'assister à la soirée....

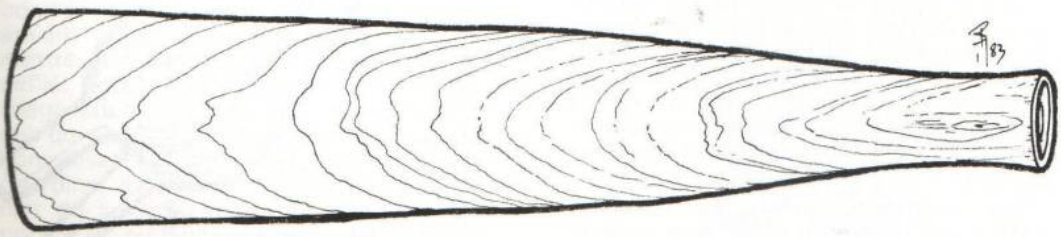

LE MARDI-GRAS

23 février

Mardi-Gras, fête mobile, est calculé comme étant situé 46 jours avant le dimanche de Pâques. En fait c'est le mercredi qui sert de point de référence (45 jours) mais comme le mardi est nécessairement la veille cela ne change rien au problème. Ce jour de Carnaval (du latin *carne vale,* adieu la viande) précède le temps de Carème (du latin *quadragesima dies,* quarantième jour). C'est aussi le temps qui, dans les calendriers romains et celtes, correspondait à la fin de l'année et qui, par conséquence, annonçait le départ de la nouvelle année. C'est aussi le temps où, sous le couvert du masque ou du grime, toutes les licences sont admises. On en profite pour brocarder les puissants, les gouvernants et toutes les autorités civiles ou religieuses qui en temps habituel règlementent ou asservissent. Certes l'usage du masque ou du maquillage assure l'anonymat mais, si on se réfère aux anciennes croyances, on peut penser qu'il permet un «dédoublement» de la personnalité et, en ce cas l'acteur n'est plus celui qui porte le masque mais, le masque lui-même. Il suffira donc ensuite de brûler ce «support» pour que toutes les turpitudes qu'il a pu accomplir soient purifiées.

Les Chienlits

S'il existe, en Champagne plusieurs Carnavals locaux, la tradition des **«chienlits»** y est partout reconnue. Ce sont des personnages, adultes ou jeunes enfants qui, masqués et vêtus d'oripeaux, parcourent les rues des villages. Portant des paniers ils quêtent des victuailles ou de l'argent en chantant des refrains de circonstance avec des voix de fausset pour ne pas être reconnus. Les habitants leur offrent également des beignets de carnaval, des «nouets» ou «merveilles» des «crottes d'ânes» ou des «pets de nonne».

Les Soufflaculs et les Bourbouilloux

Ces cortèges sont connus, en totalité ou partiellement dans différentes régions de la province, notamment en Haute-Marne, dans le sud marnais et dans les Ardennes. Les différents acteurs de ce carnaval prennent souvent très au sérieux leurs rôles respectifs, au grand dam des passants !

Les **soufflaculs** armés de soufflets s'efforcent de projeter de la farine ou de la cendre sous les jupes des femmes. De temps à autre ils se réunissent et en chantant, forment une ronde, chacun soufflant au derrière de l'autre. Les **tapeux d vessies,** équipés de vessies de porc (parfois gonflées de purin) tapent sur la tête de tous ceux qu'ils rencontrent. Les **balais d silence** fouettent les filles avec des queues de cheval. Les **pêcheux** offrent des harengs - plus ou moins avancés ! - au bout d'une gaule à pêche mais, juste récompense, ils donnent une friandise à ceux qui n'ont pas hésité à s'en saisir. Les **enfumeux,** accompagnés des **bout'feu** pénètrent dans les maisons et «encensent» les intérieurs avec des fumées malodorantes. Les **tapeux d bouillie** ou les **bourbouilloux** armés de balais, aspergent les passants avec des eaux sales et de la lie de vin. Les **Jehan d l'échelle,** sortes de chevaux-jupon tentent d'emprisonner les filles entre leurs échelles. Des «musiciens» jouant du serpent ou du cornet à bouquin et conduits par un **guide mascaradé** précédaient le cortège jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Uniquement vêtus d'une chemise d'homme, chaussés de sabots et la tête engoncée dans un bonnet de coton afin de dissimuler la chevelure, ces personnages avaient, selon leurs fonctions, le visage teint de noir à l'aide de bouchon brûlé ou enduit d'ocre rouge ou bien encore enfariné de blanc. Tous ces acteurs ne se retrouvaient pas systématiqmenet dans tous les villages. Ainsi les tapeux d bouillie sont plus spécifiques aux Ardennes alors que les enfumeux se rencontraient plus spécialement en Bassigny.

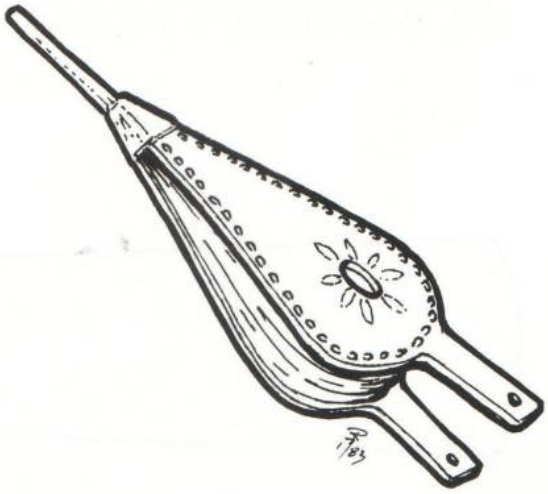

LE CARNAVAL

24 février Mercredi-des-Cendres

L'un des plus importants Carnaval de Champagne se déroulait anciennement le jour du Mercredi des Cendres à Wassy (Haute-Marne). Stoppé par les guerres puis abandonné en 1947, il a repris vie depuis 1980 et se fête désormais le dernier dimanche de mars.

En tête du cortège, **trois tambours** «à la suisse» battent en permanence le «Don - déguédon». Précédés des **gens d'arme** portant pertuisanes de bois et costumés en manière moyenâgeuse viennent **l'Empereur Carême**, le **Marquis de Beurre salé**, le **Vicomte des Morues** et le **Baron des Jours Maigres**, entourés de leurs **pages** et de leurs **hérault**s tenant des gonfanons. Le Tribunal, **juge, avocats, inquisiteurs, bourreau**, conduit l'énorme **bonhomme Mardi-Gras** entouré des **hallebardiers** et des **fusilliers** qui font entendre des salves tout au long du parcours.

Le «Bonhomme Mardi-Gras» est un géant d'osier d'environ 3 mètres de haut porté à dos d'homme. Il n'est jamais brûlé car à l'instant du bûcher on lui substitue un mannequin de paille bourré d'artifices.

La gent ecclésiastique suit. On y rencontre le **Pape Jocrisse, Monseigneur Maigrevesce, Saint Hareng**, des **Dominicains, Capucins** et autres encapuchonnés ainsi que des **pénitents blancs** et **noirs** portant la haute cagoule pointue et maniant martinets et clochettes.

L'ours, annonciateur du renouveau, les animaux de carême, **cochons, bœufs, veaux, moutons** et les personnages de légende, **Mère Leurette, Ribaude, Niais, fous et folies, Bacchus, Polichinelle, Domino, Arlequin, Colombine, Pierrot et Pierrette, Guignol, Pandore**, ferment le cortège «officiel». Les **chienlits**, individuels ou appartenant à des associations locales, suivent le défilé tandis qu'alentour virevoltent les **soufflaculs** et les **paillasses**.

Les **paillasses** sont des personnages particuliers. Vêtus d'une combinaison taillée dans une toile de matelas, parfois rembourrée de paille (d'où leur nom), ils étaient anciennement autorisés à commettre des larcins sur le parcours du défilé. Depuis l'entre-deux guerres ce privilège leur a été retiré ; par contre, ce sont eux qui sont habilités à quêter au profit de l'organisation communale. Armés de forts gourdins, ils passaient autrefois dans la nuit du lundi au mardi et, frappant aux portes, ils annonçaient la mort prochaine de Mardi-Gras. A la veille de la Révolution française, des condamnations furent prononcées contre eux car ces «manants» avaient frappé - un peu trop lourdement - aux portes des notabilités wasseyennes !

Une **bataille de son** a lieu durant tout le parcours et, en 1982, 1600 kg de son ont été ainsi déversés sur une foule de 7000 personnes !

En soirée, un bûcher est dressé sur le pont de la Blaise. Un mannequin de paille garni de pétards et de fusées y est brûlé et ses cendres sont jetées à la rivière...

LA MI-CARÊME

18 mars

Retour de Mardi-gras, la Mi-Carême rompt le jeûne et l'abstinence imposés. A cette date, au XIXe et dans la première moitié du XXe, les bourgs et les villes organisaient des cavalcades de chars décorés selon la mode du moment de thèmes allégoriques ou mythologiques, anecdotiques ou pseudo-historiques.

Les Bigophones

Parmi les ensembles musicaux, fanfares, harmonies et cliques on trouvait, dans certaines villes des groupes de «Bigophones». Vêtus de costumes burlesques de couleurs vives, vert, jaune, rouge, ces musiciens jouaient de mirlitons de fantaisie. *«Mardi-Gras t'en va pas», «Ils sont dans les vignes les moineaux»* étaient leurs rengaines favorites. Tout en jouant ils exécutaient des sortes de pas de danse faits de sautillements et de temps de marche.

Le Boeu-Gras

Le «Boeu-Gras», selon la prononciation locale, était autrefois promené dans les bourgs et les villes par la corporation des bouchers. Orné de fleurs et de rubans, cornes et sabots dorés, ce bœuf était chevauché par un enfant vêtu en simulacre de bacchus. Précédé par les fanfares et entouré des bouchers en grande tenue, le bœuf-gras était escorté par un groupe de **Sauvages** emplumés, armés de massues et à moitié nus sous leur jupe de paille ou de peau de bête. Une cavalerie pseudo-historique fermait fréquemment la marche du cortège.

Cette tradition de la cavalcade et du bœuf-gras n'a pas survécu à la dernière guerre. Par contre, depuis quelques décennies des défilés de chars motorisés apparaissent dans de nombreuses autres manifestations.

LE POISSON D'AVRIL

1er avril

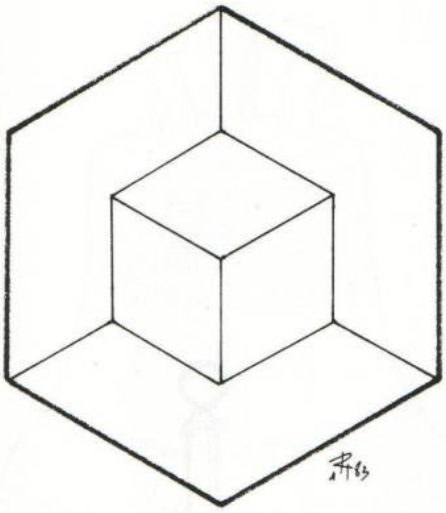

La tradition des farces du premier avril remonterait à l'époque de Charles-IX. C'est en effet en 1564 que ce souverain décida que l'année, au lieu de commencer au 1er avril, débuterait désormais au 1er janvier. Par dérision on aurait continué de s'offrir, en guise d'étrennes, des cadeaux facétieux. On profite également de ce jour pour faire des mystifications. Dans chaque corporation on envoie les moins dégourdis à la recherche d'objets impossibles, la masse à enfoncer le piquet d'incendie, l'échelle de paveur ou de poseur de plinthe, la corde à tourner le vent, le bâton à un seul bout, la clef du champ de tir, l'équerre à boule, le marteau à bomber les verres, la lime à épaissir, la chignole à trous carrés, le brochet sans arêtes, le marteau sans tête, la machine à souffler les pommes de terre....

L'origine du **Poisson d'Avril** apparaît assez imprécise. Déjà, au Moyen Age lors des «fêtes des fous», les chanoines dansaient en procession avec un hareng pendu à la ceinture. Au carnaval, ces mêmes poissons servent d'attrapes pour les enfants et les badaux et au Premier avril, les farceurs continuent de tenter d'accrocher discrètement un poisson de papier au dos des passants...

Avril étant la période de frai et la pêche y étant interdite on a supposé que cela pouvait être une façon de ridiculiser la loi. Une autre hypothèse veut que cette tradition soit en liaison avec Carême, époque où le peuple était «condamné» à manger du poisson. Enfin cela pourrait aussi être en rapport avec l'Ere zodiacale des Poissons puisque ce signe est entré dans le bestiaire allégorique christique...

Voilà bien des hypothèses, sinon contradictoires, du moins forts dissemblables, pour un malheureux «poiscaille» ! L'Histoire aussi, nous joue des farces !

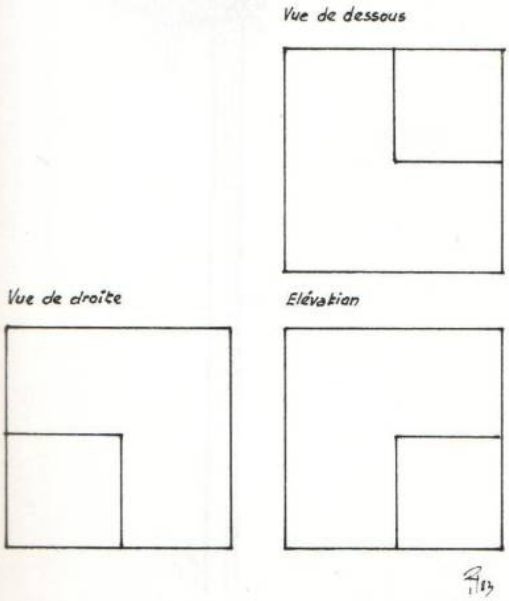

LES RAMEAUX

4 avril

Selon les Evangiles synoptiques, Jésus, monté sur une ânesse et entouré de ses disciples se rendit en ce jour au Temple pour y chasser les marchands. A l'entrée de Jérusalem, il fut acclamé par une foule nombreuse brandissant des feuilles de palmier et criant «Hosanna». En fait les Hébreux, ne parlant pas - et pour cause -le latin ecclésiastique, ont dû s'exclamer «Hoschi a-na !» soit, en français «sauvez, je vous prie». Cette petite phrase a déjà soulevé bien des exégèses car, si l'on tient compte du fait que les Hébreux vivaient dans la religion judaïque d'une manière absolue (ce qui semble historiquement incontestable), cette exclamation sous-entend «Sauvez, je vous prie, les Hébreux du joug romain !» et fait de Jésus, un homme de la race de David. A contrario, si le sens en est «Sauvez, je vous prie, nos âmes !» ceci ne peut s'adresser qu'à Jésus consubstantiel de Dieu.

La liturgie de la bénédiction des rameaux, issue de ce texte, s'est unifiée aux divers autres rites populaires anciens d'accueil du printemps, que l'on retrouve dans les croyances.

Le buis bénit par le prêtre est rapporté à la maison. Il orne les crucifix et sanctifie le domicile. Une branchette placée dans l'étable assure la prospérité du cheptel. Une autres brindille, conservée séparément, est utilisée comme aspersoir d'eau bénite en cas de décès ou pour se protéger de la foudre.

A l'issue de la messe d'Hosanna, on distribue encore fréquemment des brins de buis sur les tombes des défunts. En certains villages, notamment dans l'Arcisien, les femmes réalisent des couronnes de buis qui, après bénédiction, sont processionnellement installées sur les croix de chemins et de champs. On leur attribue la vertu de protéger les récoltes.

En ce dimanche des Rameaux, les villageois surveillent attentivement le coq de leur clocher car la direction qu'il indiquera à l'instant de l'Elévation sera celle du vent dominant des trois-quarts de l'année.

Afin qu'il ne puisse être utilisé à des fins magiques, le «vieux buis» béni l'année précédente est brûlé. Anciennement on le jetait dans le feu du bûcher de la Saint-Jean.

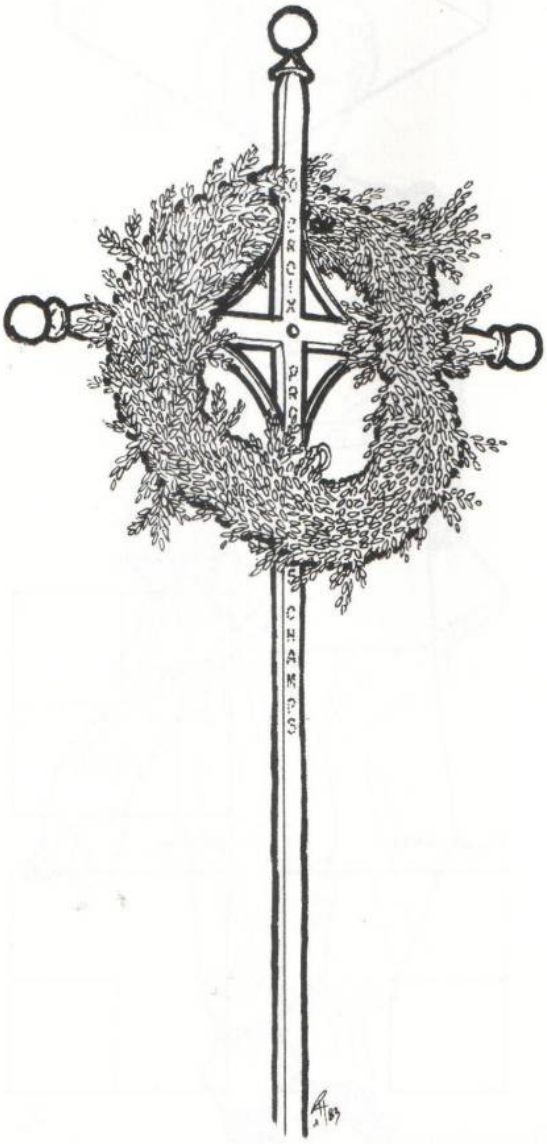

LE GRAND-JEUDI

8 avril

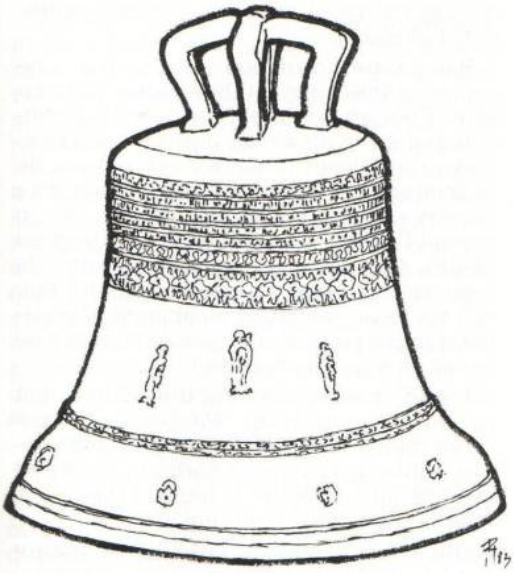

Avec le «Jeudi-Saint» ou **Grand-Jeudi**, nous entrons dans le cycle de la Passion de la liturgie chrétienne. Selon les Evangiles, en ce jour, Jésus, après avoir présidé la Cène, se rendit au «Jardin des Oliviers», mont situé à l'est de Jérusalem. Trahi par Judas, il y sera arrêté par les soldats d'une légion romaine, en pleine nuit. Un point d'Histoire est ici fort controversé. Si nous sommes bien le 15e jour de Nisan de l'an -35, les Juifs sont en pleine retraite pascale. En ce cas la Loi judaïque est formelle et selon l'Exode «*Et nul de vous ne sortira de sa demeure jusqu'au matin...*» (?)

Curieusement on peut remarquer que toutes les coutumes de fête de ce jour sont aux «antipodes» de la règle d'abstinence et de jeûne. Les bouchers présentent à leur étal leur plus belle viande en quartiers décorés de fleurs et de papillottes dorées. Certains même vont jusqu'à reconstituer des saynètes en «costumant» des veaux ou des moutons. Les charcutiers mettent à leur vitrine des chefs-d'œuvre de saindoux représentant des bouquets de fleurs ou des châteaux de féérie. Si le badaud se régale de «lèche vitrine», le chaland ne peut, hélas, que «baver d'envie» car les boutiques sont fermées !

A Troyes se déroule la **Foire aux jambons** où les professionnels de la charcuterie offrent, sur la place du marché, les plus beaux fleurons de leur «cochonaille». Le cri, souvent répété *«- Par ici ! la belle andouille !»* peut évidemment laisser perplexe l'acheteur éventuel... Aux Riceys, la **Foire du Grand Jeudi** étale tout son faste. Foire, marché aux bestiaux, fête foraine se partagent cette journée inaugurée par les Personnalités locales en compagnie de Ricetons en costume traditionnel.

Du mercredi soir au Vendredi-saint, il était de coutume de mener un grand tapage pendant l'office des «Ténèbres». Jusqu'en 1889, les jeunes gens de Percey-le-Grand - notamment - venaient aux offices, armés de «charbonnettes». Dans l'obscurité de la fin de l'office et au signal du curé, ils frappaient avec vigueur sur les bancs et les portes de l'église. Ce vacarme était censé chasser les démons qui hantaient ces jours néfastes. Cette coutume se nommait **«jour des bâtisons»**. Les **bâtisons** étant le nom que l'on donnait aux petits bâtons (du celte *bata,* bâton).

VENDREDI-SAINT

9 avril

Selon l'Evangile, Jésus fut condamné et crucifié en ce jour par les Romains. «A la neuvième heure, Jésus poussa un grand cri et rendit l'esprit.» Historiquement, cette condamnation et le supplice qui suivit ne peuvent être imputés aux Hébreux qui, se trouvant en période de Pâques et de Schabbat, ne pouvaient, selon la Loi, ni participer à un jugement, ni, encore moins, répandre le sang d'un condamné.

Depuis le VIIIe siècle les cloches cessent de sonner à partir du «Gloria» du Jeudi-Saint jusqu'à celui du Samedi-Saint. Pour les enfants, elles sont parties à Rome pour y confesser leurs fautes et y recevoir la bénédiction du Pape.

En Ardennes, «faire maigre» au repas du Vendredi-Saint évite le mal de dents pour toute l'année. Mais en règle générale les actions de ce jour sont toujours d'aspect néfaste. En fait tous les vendredis ont, plus ou moins, ce caractère car ce sont les jours de Vénus (Veneris dies) assimilés également à Lucifer, Prince des Lumières devenu Prince des Ténèbres.

En ce point les croyances rejoignent l'ancienne Loi judaïque interdisant tout travail en temps pascal. Le pain de ménage oublierait de lever. Les fileuses feraient pleurer la Sainte-Vierge. Les lavandières laveraient le «linceul» de leur mari et même changer de chemise porterait malheur...

Par contre l'**œuf** prend en ce jour une valeur symbolique et bénéfique particulière. Pour en comprendre toute la signification il suffit de savoir que dans la Tradition primordiale notre univers est né de «l'éclatement» d'un œuf cosmique. Cette croyance a longtemps fait sourire car on prenait l'image «au pied de la lettre» et en ce cas, bien sûr, la poule aurait dû être de belle taille ! Mais, sachant, aujourd'hui, que toute vie, végétale ou animale n'apparaît que par suite d'une ovulation, l'idée ne paraît plus aussi absurde...

L'œuf pondu un Vendredi-Saint est garanti incorruptible. Pieusement conservé dans l'armoire, il protège la maisonnée contre les mauvais sorts, la foudre et les incendies. Mangé le jour de Pâques, il rend la vigueur aux enfants chétifs.

Faute de carillon, les enfants de chœur annonçaient, il y a encore quelque temps, les offices religieux en parcourant les rues des villages. Ils chantaient des couplets de circonstance, ponctués par le roulement de leurs crécelles (4). L'Eglise a supprimé cette coutume dans la plupart des villages car les enfants - dit-on - en profitaient pour «jouer à la course». Ce qui nuisait à la solennité du moment et ne les empêchait nullement d'être en retard pour l'office !

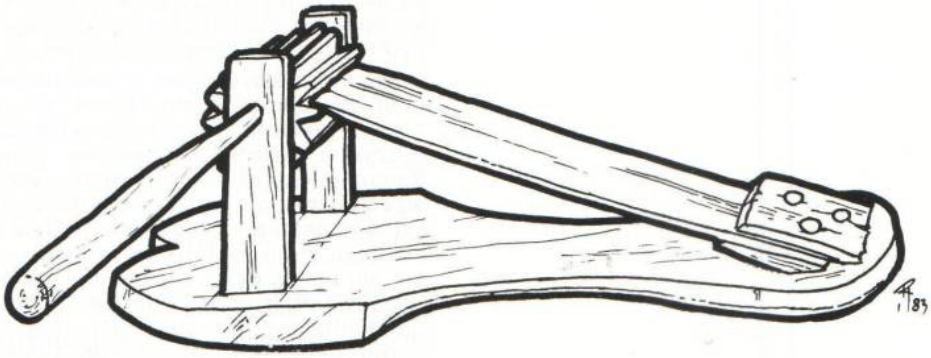

(4) Une étude complète est parue dans R.F.C. n° 59 «Les roulées».

SAMEDI-SAINT

10 avril

Samedi-Saint est le **jour des briandeux** et de la **quête des roulées.** Anciennement seuls les enfants de chœur, qui avaient été à la peine durant ces trois jours de silence des cloches «faisaient les roulées». Depuis que l'Eglise a supprimé les annonces tous les enfants (y compris les filles en certains villages) peuvent faire la quête des œufs. Ils vont de maison en maison et s'annoncent en faisant vibrer leurs crécelles (les **bruants, ténèbres, rataclos, râles, tabaras, tictocs, tartels,** etc...). Ils chantent des couplets de circonstance et chacun dépose dans leur panier, des œufs (frais ou cuits dur), du lard, du beurre ou quelques pièces de monnaie (5).

Le soir venu, ils réunissent leur collecte et en effectuent le partage. Une partie des œufs sert à confectionner une omelette que les briandeux dégustent. Le surplus est vendu au **cossonier** (courtier en œufs, en français du XIIe *coçon,* du latin *cocionem,* courtier). Autrefois le curé arbitrait les partages. Il gardait la moitié de la collecte («charité bien ordonnée») et partageait le reste entre les enfants...

Actuellement, et depuis quelques décennies, les pompiers font également la quête des roulées. S'ils acceptent les œufs ils ne refusent pas le don de quelques bouteilles et la «pièce». Ils n'osent pas, non plus, refuser un petit verre par ci, par là et bien avant le repas du soir on rencontre déjà dans les rues du village quelques «képis» de travers...

En ce Samedi-Saint, le prêtre renouvelle l'eau bénite. Si dans quelques villages les enfants de chœur faisaient la tournée des familles pour en distribuer un flacon à chacune, dans la plupart des cas on se contente de laisser le chaudron d'eau bénite devant le portail de l'église, chacun pouvant y venir puiser sa provision personnelle.

Si cette eau servait en cas de décès, elle était également aspergée dans la maison en temps d'orage car elle était censée garantir de la foudre. On trouve d'ailleurs fréquemment dans les fondations des fermes ou maçonnées dans le torchis au-dessus de l'entrée des bouteilles de terre cuite de forme particulière (dites «bouteilles à encre») qui pourraient avoir servi à contenir de cette eau.

(5) Voir l'étude parue dans R.F.C. n° 59 «Les roulées».

LE DIMANCHE DE PÂQUES

11 avril

Le jour de Pâques commémore, pour les chrétiens, la résurrection du Christ et marque la fin du Carême. Pâques est une fête mobile. Elle est située le premier dimanche après la première lune de printemps, l'équinoxe étant fixée au 21 mars. Si le quatorzième jour de la pleine lune est un dimanche, Pâques est renvoyée au dimanche suivant. Cette date oscille donc entre le 22 mars et le 25 avril.

L'expression *«à Pâques, les chrétiens font leurs pâques»,* entretient une confusion homophonique car PAQUES, latin ecclésiastique *Pascha,* emprunté au grec *Paskha* dérive de l'hébreu *Pesach,* signifiant Passage, alors que *pâques,* en latin populaire *pasqua,* du latin *pascere* signifie nourriture.

Pour bien fêter ce jour on prend soin de tuer, quelques jours avant, un cochon, le **pâqui,** qui servira au festin du dimanche.

Les enfants attendent impatiemment que les cloches, rentrant de Rome, laissent choir - discrétement - des friandises dans les jardins. Dès que les parents annoncent que *«le cloches sont passées»,* tout ce petit monde se rue dans les plates-bandes et les buissons pour dénicher qui un œuf en chocolat, ou une poule couvant, un poisson, une grosse cloche ou un lapin. Plus prosaïquement les cloches ont quelquefois laissé choir des œufs durs colorés, les **roulées.**

Ces roulées sont obtenues en laissant cuire les œufs dans une décoction de plantes. En voici quelques recettes traditionnelles :

Jaune : mouron des oiseaux (stellaria intermeda)
Jaune d'ocre : pelures d'oignons jaunes
Ocre rouge : pelures d'oignons jaunes préalablement grillées
Rose : épluchures de radis rose
Brun : chicorée torréfiée ou marc de café
Vert jaune : feuilles d'artichaut
Vert : feuilles de lierre grimpant
Violet : coquelourde (anémone pulsatille) mais cette plante étant un poison, cette décoction est à éviter encore que l'on utilise aujourd'hui des teintures industrielles dont l'inocuité n'est peut être pas absolue !

Ce nom de **roulées** provient du **jeu de la roulée** qui était autrefois très pratiqué par les enfants. Après avoir tiré au sort l'ordre de passage, les joueurs laissent rouler, à tour de rôle, un œuf sur une planchette inclinée ou dans une tuile «canal». Chaque fois qu'un œuf, dans sa course, vient **boquer** (toucher) d'autres œufs, tous les œufs touchés appartiennent à l'heureux lanceur.

Le **«toque-boule»** était un jeu moins anodin. Dans le panier d'œufs durs on glissait un œuf frais. A tour de rôle chaque enfant tirait un œuf au hasard et en frappait la tête de son voisin. Celui qui recevait l'œuf frais était le gagnant... de la risée générale !

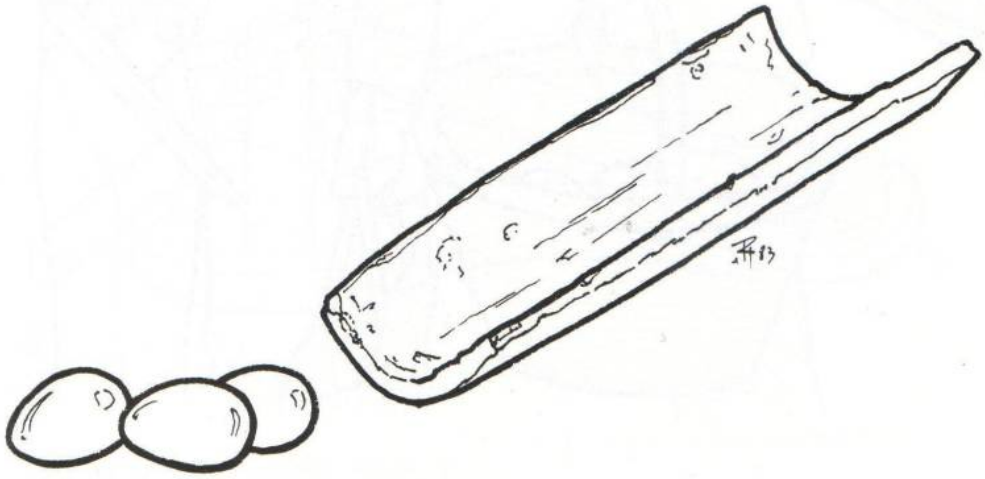

LA FÊTE DES MAIS

1er mai

Le nom de ce mois se prête à de nombreuses homophonies. Etymologiquement il tire son origine du latin *maius mensis.* A Rome il était le mois des *majores,* les hommes. Les Romains le consacraient à la *déesse Maïa,* les Gaulois à la *déesse Vrya.* L'Eglise chrétienne en a fait le mois de la *Virgo Maria,* Vierge Marie. Quant à l'arbre symbolique que les jeunes gens plantent devant le domicile des jeunes filles, **le mai,** s'il est bien un arbre de mai, a certainement une orthographe fautive en français, ce nom ayant vraisemblablement son orgine dans le nom islandais *meid* signifiant tout simplement arbre....

Dans la nuit du 30 avril au 1er mai, les garçons vont en forêt couper des balivaux qu'ils vont ensuite fixer à la demeure des filles, soit au portail, soit aux fenêtres. Chaque essence d'arbre avait autrefois une symbolique précise qui tend, aujourd'hui, à s'estomper.

Aunelle aux demoiselllles
Charme aux belles filles
Charme et fleurs de lilas aux promises
Seuillon (sureau) aux «Marie-souillon»
Aubépine aux malines
Fagot de bois mort aux vieilles filles
Fagot de bois mort et cardères aux mégères
Boulin (bouleau) aux catins (filles faciles)
Sapin aux putains
Sapin et peau de lapin aux filles vénales

Le dimanche suivant les filles «arrosent leur mai» en offrant à boire aux garçons. Il va s'en dire que l'on n'y rencontre que celles ayant reçu un mai «honorable». D'ailleurs les autres - qui doivent se bien connaître - se lèvent souvent au petit jour pour faire disparaître» l'objet du délit» !

Les édiles municipaux reçoivent également un mai d'honneur orné de rubans tricolores. Depuis quelques années on leur choisit de préférence un bouleau. Honni soit qui mal y pense ! le précédent symbole ayant été oublié, les jeunes ont fait un jeu de mot entre cette essence et le «boulot» de conseiller.

Les cafés du village reçoivent un **bouchon** ou **émouchot.** C'est un genèvrier orné de fleurs en papier, suspendu tête en bas et auquel on suspend une bouteille vide (6).

Dans cette nuit du mai les garçons conduisent également le **Charivari de Mai.** A partir de minuit, tous les objets, ustensiles et autres, qui n'ont pas été remisés par leur propriétaire sont «récupérés» et entassés sur la place du village tandis que des herses et des rouleaux chargés de pierres sont traînés à grand fracas par les rues. C'est la nuit des sorcières. En effet alors que l'on fête la jeunesse et la végétation nouvelle, des «diablesses» s'efforcent de détruire cette joie. Or chacun sait que les sorcières ont horreur du bruit, d'où ce tapage... Bien que les exactions soit rarissimes (un accident est survenu en 1982 du fait d'un jeune inconscient) cette coutume est totalement incomprise et injustement condamnée par les nouveaux «résidentiels» des lotissements ruraux. Par contre, et il serait injuste de ne pas le souligner, la Gendarmerie reste très tolérante vis-à-vis de cette tradition. Sauf, bien sûr en cas d'exaction flagrante mais, n'est-ce pas là, justement, la Justice.

(6) Voir R.F.C. n° 77 «La Saint-Vincent».

LA FÊTE DU MUGUET

1er mai

La légende mythologique dit que le muguet fut créé par Apollon pour offrir un tapis parfumé aux neuf Muses, ce qui, en soi, part d'une bonne intention. Mais il ne faut pas oublier que cette charmante fleur qui a des propriétés médicinales (les extraits de convallaria soignent les maladies de cœur) est aussi un poison extrêmement dangereux !

Il semble que les fêtes du muguet trouvent leur origine en Ile-de-France. Depuis le début du siècle, et plus particulièrement à partir de la fin de la première guerre mondiale, elles se sont étendues à notre région. Aujourd'hui les petits marchands de muguet offrent des bouquets et des «brins porte-bonheur» à tous les coins de rues. Chacun en porte au revers du vêtement et en offre à l'élue de son cœur et à ses amis.

En forêt de Jeugny (Aube) se tenait, jusque vers les années 1950, une grande **fête du muguet** qui attirait une foule importante. Las ! l'engouement du public qui, dans son empressement, arrachait non seulement fleurs et feuilles mais aussi les «griffes» reproductrices, y a totalement fait disparaître... le muguet !

Chaque année, au 1er mai, une grande fête du muguet se tient actuellement à Chaource (Aube). La cueillette du muguet sauvage y est évidemment importante mais il semble que les amateurs de forêt (ils sont plusieurs milliers) soient aujourd'hui plus conscients de la sauvegarde de la nature et respectent mieux la «griffe» indispensable à la survie de la plante. Au cours de la journée se déroule une cavalcade de chars fleuris tandis que des spectacles et des attractions foraines retiennent les spectateurs.

LA FÊTE DU TRAVAIL

1er mai

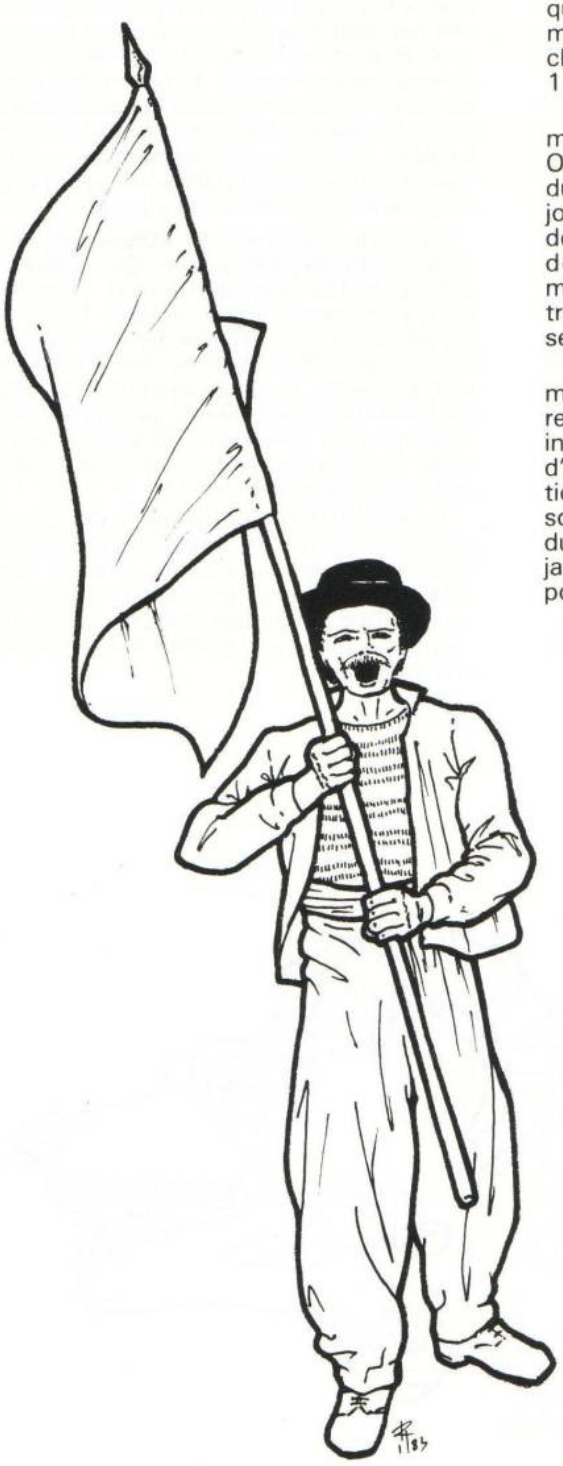

C'est l'American Federation of Labour qui proposa officiellement, pour la première fois, de faire du premier mai un jour chômé, au Congrès de Saint-Louis en 1888.

Ce jour chômé fut ordonné définitivement à la Conférence Internationale Ouvrière de Berlin en 1890. Les syndicats du travail organisent, au cours de cette journée, des défilés et des manifestations dont l'importance varie en fonction des données économico-politiques du moment. A l'occasion de cette «fête des travailleurs», l'Eglise célèbre, pour la seconde fois, la Saint-Joseph.

Cette fête du travail étant essentiellement à caractère industriel et syndical reste l'apanage des villes et n'a jamais influé sur le rythme de la vie rurale. Il faut d'ailleurs reconnaître que si la restructuration du monde ouvrier a été l'idée force du socialisme, depuis son avènement à la fin du XIXe siècle, la condition paysanne n'a jamais été envisagée sérieusement du point de vue socio-économique....

LES ROGATIONS

16 mai

Dans la liturgie catholique, les **Rogations** se situent dans les trois jours qui précèdent l'Ascension, elle-même située quarante jours après Pâques. Le nom de cette festivité vient du latin ecclésiastique *rogationes,* issu du latin *rogare,* demander. En dialecte les **rogatons** (latin *rogatum*) sont les reliefs de repas que les mendiants venaient, autrefois, quêter. Par ironie, les Reliques sanctorales (constituées d'ossements) étaient également appelées des **Rogatons.**

Les prières et les processions faites durant ces trois jours étaient destinées à apporter la bénédiction du ciel sur les champs. Le premier jour garantissait la fenaison, le second assurait les moissons et le troisième protégeait la vendange.

A cette date, au Moyen-Age, Troyes, évêché et Capitale de la province, Reims, évêché et ville des sacres royaux et Langres, évêché de la Champagne méridionale, laissaient sortir le **Dragon.**

Au cours de cette «fête des fous», le monstre d'osier était sorti de l'église cathédrale et parcourait les rues de la ville. Propulsé par des hommes dissimulés dans sa carcasse, il distribuait des coups de queue et tendait sa gueule béante pour que l'on y verse les oboles. Le clergé officiel participait activement à cette procession burlesque au cours de laquelle on inversait les fonctions. Un âne mitré était censé symboliser l'Evêque et les messes y étaient caricaturées. Dès le XVIe siècle l'Eglise interdit rigoureusement cette manifestation qui lui paraîssait porter préjudice à sa suprématie de classe.

La «bête» se nommait **«Chair salée»** à Troyes, **«Bailla»** à Reims et **«Grand Bailla»** à Langres. Le nom de «Bailla» vient du français du XIIe, *baillier,* en latin *bajulare.* Ce terme a plusieurs sens dérivés, tant en latin qu'en vieux français. Primitivement *baillier* signifie *porter à bras* ou sur le dos, par extension c'est avoir à sa charge, *protéger* et enfin délivrer une charge, *donner.* Il semble que les trois acceptions étaient applicables au «Bailla».

Le Bailla de Reims fit sa réapparition, pour la dernière fois, lors d'une cavalcade historique «de bienfaisance» le 5 juin 1881. Depuis trois ans, sous l'impulsion du Centre d'Animation Culturel, la ville de Langres a remis en honneur les «Fêtes du Grand Bailla».

LA FÊTE-DIEU

8 juin

Instituée en 1264 par le Pape Urbain IV, né à Troyes, cette fête de l'Eucharistie (du grec *eukharistia,* action de grâce) était fixée au deuxième jeudi suivant la Pentecôte. La procession se déroulait le dimanche suivant.

Cette manifestation, inspirée par l'Eglise, eut une très grande vogue dans la seconde partie du XIXe siècle, principalement entre 1870 et 1914, grande époque des «missions». C'était l'occasion, pour le village, de construire des **«reposoirs»** aux principaux carrefours et autour des croix de chemin. On érigeait à ces endroits des podiums et des praticables à plusieurs degrés et de dimensions plus ou moins importantes. Leur décoration pouvait s'inspirer de scènes extraites des Evangiles ou n'être que de simples estrades recouvertes de draps blancs et garnies de genèvriers ornés de fleurs. Devant chacun de ces «reposoirs» les jeunes filles créaient, à même le sol des mosaïques de fleurs rehaussées d'arabesques dessinées à la craie de couleurs. Sur ces estrades on disposait de jeunes enfants en manière de «tableaux vivants» également inspirés des textes liturgiques. Précédée de jeunes filles qui jetaient des pétales de roses, la procession parcourait les rues du village et s'arrêtait à chacun de ces reposoirs (d'où leur nom).

Déjà en grande partie abandonnée après la guerre de 1914-1918, la «Fête-Dieu» et ses «Reposoirs» ont pratiquement disparu aujourd'hui.

Le dimanche de la Fête-Dieu avait également lieu l'élection de la **«Rosière»**. La légende veut que cette cérémonie ait été inventée par saint Médard pour honorer la jeune fille la plus vertueuse. Déjà en désuétude au début du siècle et ne survivant plus que dans quelques bourgs ou villes, cette coutume «bourgeoise» devint rarissime après 1918 pour disparaître à la seconde guerre mondiale.

LA FÊTE PATRONALE

Les fêtes patronales villageoises étaient anciennement célébrées le jour même du Saint-Patron. Depuis le début du XXe siècle, elles sont reportées - dans le meilleur des cas - au dimanche suivant. Elles ne se déroulent jamais le dimanche précédent car une tradition, toujours établie, veut que **«l'on ne mange pas le saint»**.

Il va de soi que ces festivités se déroulent, selon les lieux, tout au long de l'année avec toutefois une prédilection pour la «belle saison», plusieurs villages se partagent les faveurs du même saint. Nous avons donc choisi - arbitrairement - de les évoquer en milieu d'année...

Outre une fête foraine, un défilé, des attractions et un bal en soirée qui occupent la jeunesse (et les moins jeunes) cette occasion permet de pratiquer certains jeux traditionnels : quilles à neuf et à onze, mât de cocagne, jeu de la poutre, jeu du tourniquet, courses en sac, courses aux œufs, courses de tonneaux et, quelquefois courses au cochon... Aux enfants on réserve quelques jeux simples : Pêche aux anneaux ou à la sciure, jeu de la poêle ou des ciseaux... Les anciens quant à eux se réunissent au café (lorsque le village en possède encore un, ce qui est de moins en moins évident !) et jouent le tarot, la bête ombrée, la belote ou, une poule à la manille...

Le jeu de la **boule champenoise** a été abandonné car il nécessitait une aire de terre battue avec levées et buttes... incompatibles avec les revêtements d'asphalte modernes !

L'organisation de la fête patronale était anciennement confiée au **Garçon de fête** choisi chaque année par les jeunes gens. Progressivement cette tradition fut abandonnée au profit d'un **Comité des fêtes.** Toutefois, depuis quelques années, cette tradition renaît par suite du manque de «dynamisme» de certains comités. Afin d'obtenir des subsides, les jeunes gens, sous la conduite du «garçon de fête», vont quêter auprès des habitants. En remerciement ils apposent, sur la porte du donateur, une branche de sapin ornée de fleurs en papiers bleu, blanc, rouge. Quelquefois ces quêtes rappellent, par certains côtés, les «tournées de Saint-Vincent» car les jeunes, garçons et filles, revêtent des costumes «à l'ancienne» ou des chemises, à la manière des «soufflaculs».

Le tir à l'oie

Anciennement ce jeu rituel se pratiquait à l'été de la Saint-Martin (novembre). A la fin du XIXe siècle, il fut transféré à la fête patronale. Depuis 1945, il tend à être déplacé au 14 juillet.

Le joueur ayant les yeux bandés, doit, d'un seul coup de sabre, couper le cou d'une oie suspendue par les pattes à une potence (si, autrefois, l'animal était vivant il est aujourd'hui préalablement tué). Le «sabreur» est guidé, dans son parcours, par le son d'une clochette ou le battement d'un tambour. Le gagnant portant le cou de l'oie au bout de son sabre est embrassé par les filles et promené en triomphe sur les épaules de ses camarades. Si une fille reçoit une goutte de sang de l'oiseau, elle est assurée de faire un mariage heureux... (7).

L'arrochage du coq

De même que pour le précédent, ce jeu rituel qui se pratiquait également à la Saint-Martin - ou dans certains villages en période de carnaval - est passé à la fête patronale et reparaît au 14 juillet.

Un coq (préalablement tué) est introduit dans une **charpeigne** (corbeille). Seuls sa tête et le cou en dépassent. Placés à une vingtaine de pas, les joueurs doivent tenter, à tour de rôle, d'abattre cette tête en lançant un **quinet.** Ce quinet est un morceau de bois de 2 pouces sur 1 pied 1/2 (environ 60 mm de diamètre et 45 cm de longueur). Lorsque ce projectile est épointé aux deux bouts, on le nomme **bisquinet.** Ce fut autrefois une arme de jet redoutable entre les mains des «vilains».

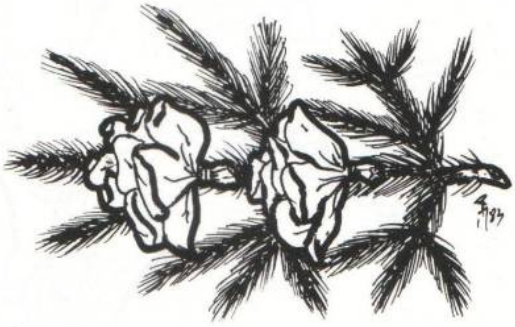

(7) Voir à ce sujet l'étude parue dans R.F.C. n° 24 «Le tir à l'oie».

LA SAINT-JEAN

24 juin

Les Celtes, les Gaulois, sans doute même les peuples pré-celtiques, allumaient des feux pour l'équinoxe d'été. Cette tradition solaire se retrouve antérieurement en Egypte, dans le culte de Zoroastre et dans celui de Mithra. Ce culte du *«Sol invictus»* se retrouve - partiellement - dans l'actuelle religion judéo-chrétienne. Ce rite solaire a été transféré du 21 au 24 juin et placé, par l'Eglise, sous le vocable de Saint-Jean, peut-être en raison de son rapport avec les bergers, à moins que l'on puisse y voir un rapprochement avec le Jean de l'Apocalypse (?).

La Champagne étant une région de feux de carnaval, ceux de Saint-Jean y furent plus rares, tout au moins dans la période moderne du XIIIe siècle à nos jours. Il semblerait en effet que jusqu'au Moyen-Age plusieurs feux marquaient les cycles du soleil. Sous l'influence de l'Eglise, ceux-ci furent progressivement réduits au seul bûcher de Carnaval ou de Saint-Jean.

Le **«feu de Saint-Jean»** est constitué d'un entassement de fagots, sarments de vignes et bûches de bois, formé en pyramide autour de trois longues perches placées en triangle. Au centre du bûcher une perche aussi longue que possible dépasse l'ensemble et est surmontée d'une vieille hotte ou d'un panier orné de fleurs et de feuilles de lierre. On jette également dans ce «feu» tous les vieux objets brisés ou usés susceptibles de brûler. Autrefois les prêtres profitaient de ce bûcher pour y faire consumer les matériels d'église devenus vétustes. L'allumage du foyer de paille qui constitue la «mèche» de l'ensemble est confié au prêtre ou à une notabilité locale.

En pays vigneron, si le bouquet placé au sommet de l'édifice s'enflamme rapidement, c'est l'augure d'une vendange fructueuse. Cette croyance apparaît justifiée, en partie, car l'absence de vent (donc, une flamme montant très droite) en cette période, favorise la **«nouaison»** de la fleur de vigne.

Rites de Saint-Jean

Les bergers du Bassigny (Haute-Marne) lavaient leurs brebis la veille de Saint-Jean, pour les protéger de la gale. Lorsque le feu était éteint, on faisait passer les troupeaux dans les cendres encore chaudes. Ce «fumage» devait les préserver des épizooties.

Ce «jour le plus long» est extrêmement bénéfique. Sauter le feu en se tenant par la main est un heureux présage pour les amoureux, la hauteur du feu présage également de la hauteur des blés (ce même geste au-dessus du feu de carnaval indiquait la hauteur du chanvre). La braise du bûcher est un talisman contre les incendies et ....les voleurs ! Durant cette nuit les **maugeuses** (guérisseuses) vont récolter les **herbes de Saint-Jean** dont les propriétés phytothérapiques leur permettront de réaliser leurs remèdes de **bonne fame** (du latin *fama,* renommée et non pas *femme* comme l'écrit le petit Larousse, entre autres...).

A minuit, dit-on, les pierres levées, les «**bornes**», se déplacent, les tables de pierres (dolmens) se soulèvent, l'eau de certaines sources s'entrouvre laissant apparaître des trésors merveilleux. Mais, gare au curieux cupide ! la convoitise est punie d'une mort horrible... Les sorcières conduisent leur sabbat et les fées en cette nuit, dansent au clair de lune. Au petit jour, dès le chant du coq, ce monde de légende s'évanouit et l'homme renaît avec le soleil....

LA FÊTE NATIONALE

14 juillet

Certains pourront être surpris de nous voir introduire la «Fête nationale» au sein des festivités traditionnelles. Il est vrai que nombre de folkloristes pensent - encore - que la traditiion s'arrête quelque part avant 1870 ou, pour d'autres avant 1914. Nous ne répèterons jamais assez que cette optique est totalement fausse. Les traditions disparaissent, évoluent, se transforment et se transfèrent avec les civilisations. Ainsi les Gaulois avaient un «folklore» qui nous échappe totalement mais dont nous avons nécessairement hérité en toute inconscience. Depuis 2000 ans, chaque génération y a ajouté ou retranché «quelque chose». Ce sont ces «quelques choses» qui font qu'au XXe siècle certaines croyances sont devenues «légendes» alors que d'autres sont toujours admises et comprises. Nous ne prendrons qu'un exemple : La Saint-Christophe était le jour de bénédiction des voyageurs. Par la même occasion on bénissait les chevaux car, qui veut voyager loin, ménage sa monture et aujourd'hui, en 1982, le jour de la Saint-Christophe, on fait bénir les automobiles. L'objet de la tradition a évolué mais on peut dire que pour les «autos», l'essence de la croyance reste la même ! Nous pourrions donner maints autres exemples montrant qu'à toutes les époques les hommes ont retranché ou ajouté des festivités dans le cycle de leur tradition. C'est une preuve, s'il en faut, que cette tradition reste vivante, et nous allons voir que le «14 juillet» est l'objet d'un transfert de coutumes très important.

La fête nationale, que l'on nomme, par élision **Quator'juillet**, se caractérise dans les grandes villes par des défilés et des prises d'armes militaires. En soirée des bals publics et de grands feux d'artifice attirent les foules.

Dans les villages, les pompiers, en grande tenue organisent les défilés et les retraites aux flambeaux. Ils sont parfois accompagnés de sociétés sportives, d'enfants des écoles et de majorettes. Dans l'après-midi les municipalités offrent un «goûter» à la population et un bal populaire clôture la fête.

Si l'on excepte la «Fête de la Fédération» du 14 juillet 1790, la commémoration de la prise de la Bastille n'est effective que depuis le 14 juillet 1880. Or, en un siècle, tous les jeux traditionnels et en particulier ceux dont le caractère rituel nécessitait un jour «obligé» ont été progressivement transférés en ce jour de «fête nationale». Nous signalerons en particulier le **tir à l'oie**, le **tir au canard** et l'**arrochage du coq** (cf. «la fête patronale) et l'on pourrait y ajouter les **feux de joie**, devenus «feux d'artifices» par la force du progrès. Tous les autres jeux ont été empruntés à la fête patronale : jeux de quilles, courses en sacs (aux œufs, de tonneaux, au cochon), jeux de la poêle ou des ciseaux, pêche aux anneaux ou dans la sciure, mât de cocagne, tourniquet, jeu de la poutre, etc... Il n'y a là bien sûr rien que de très normal, on ne peut jouer qu'à des jeux que l'on connaît ! mais il est tout de même intéressant de constater l'attrait de ce jour pour les populations.

Dans quelques villages on pratique encore la **courses des tonneliers** et à Sainte-Savine (Aube) les préposés des P.T.T. participent à la **course des facteurs.**

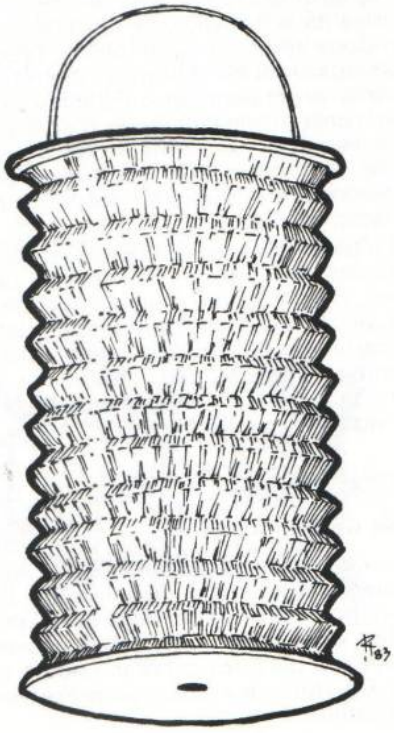

LES CONSCRITS

Si nous mentionnons cette coutume festive, c'est qu'elle a marqué de nombreuses générations et notamment celle qui, pour la première fois, allait assister à une conflagration mondiale et s'enlisa, bien malgré elle, dans les tranchées de la guerre de 14-18.

La **conscription,** ou enrôlement obligatoire à l'armée, a vu le jour en 1798 en France et a ensuite servi de modèle aux autres pays. D'abord réalisée sous forme de tirage au sort (le n° 1, dans la marine !), elle est ensuite devenue systématique. Sauf en cas de défense nationale, cet *«Appel sous les drapeaux»* ne fut jamais très populaire. Au XIXe siècle, il advenait même que des garçons se mutilent volontairement pour s'éviter le service ! La loi permettant de *«racheter son numéro»* les plus fortunés payaient de pauvres bougres pour que ceux-ci fassent, à leur place, le «service obligatoire»...

Comme exutoire, les conscrits organisaient de véritables «beuveries» après «Conseil de révision» et faisaient, bien souvent les pires tapages, sous l'œil «bienveillant» des pandores du moment. Portant leur «numéro» fixé sur la casquette ou le chapeau et arborant des décorations de fantaisie, ils se rendaient, en défilé, drapeau en tête et au son d'un clairon ou d'un tambour, alternativement chez chacun d'entre eux.» *Une cuite poussait l'autre»* jusqu'à la fin du «tour d'arrosage».

Aujourd'hui, avec le nouveau système d'incorporation et aussi avec un service militaire - heureusement - de moins en moins contraignant, les coutumes de la conscription sont pratiquement disparues. S'il arrive que les jeunes conscrits se réunissent encore parfois pour passer une soirée au café du village, dans la majorité des cas ils se contentent de «faire leurs adieux» aux parents et voisins - ce qui leur permet de récupérer quelques «pièces» bienvenues. Il faut noter cependant qu'à Wassy (Hte Marne) la fanfare continue, à chaque contingent, de *«donner l'aubade»* à tous les conscrits et qu'un air spécifique leur est réservé.

LE SABBAT

1er août

Le 1er Août se situe entre le solstice d'été et l'équinoxe d'automne, tout comme Mardi-gras se trouve entre le solstice d'hiver et l'équinoxe de printemps. Dans la religion celte, ce jour était consacré à *Lug,* dieu solaire que l'on a apparenté à Apollon. Dans la tradition c'est en cette nuit du 1er août que les sorcières organisaient leur grand sabbat. Il peut paraître surprenant que l'on inclue cette manifestation dans le calendrier des fêtes traditionnelles. Pourtant il faut admettre que, quelle qu'en soit la réalité, cette «contre-fête» a marqué les esprits et reste encore aujourd'hui dans les mémoires.

Historiquement il paraît probable que ces «sabbats» furent, au moins jusqu'au VIIIe siècle, des réunions secrètes des tenants des religions anciennes, celtique ou mithriaques. L'Eglise les aurait assimilés à des assemblées sataniques pour mieux lutter contre les croyances concurentielles et en détourner le peuple. Il est d'ailleurs intéressant de constater que la fête de Saint-Dominique, créateur de l'ordre des Dominicains, tristement célèbre par son rôle dans l'Inquisition, «tombe» le 4 août ! Par la suite, et principalement à partir du XVIIe siècle, l'inversion proposée par l'Eglise devint réalité et ces «contre-fêtes» furent prétextes - dans le meilleur des cas - à des débauches érotiques....

Il apparaît très difficile de donner une relation exacte de ce que purent être les «sabbats» car nous n'avons en l'occurence que deux sources d'information : les «on-dit» et les archives «inquisitorielles», ni l'une, ni l'autre n'étant objectives et dignes de foi !

On raconte dans nos régions que lors du sabbat, sorciers et sorcières, se livraient, entièrement nus, à des rondes échevelées autour d'un bouc ou d'une pierre (menhir). Ces manifestations se déroulaient en pleine forêt et quiconque passait en ce lieu était saisi par les démons et condamné à danser jusqu'à épuisement. Le chant du coq marquait la fin du «cérémonial». De nombreuses légendes contant l'aventure d'un homme emporté dans la ronde infernale sont encore bien connues. On assure même que de telles cérémonies étaient encore fréquentes il «n'y a pas si longtemps» et que «peut-être même aujourd'hui...»

Le mot de **Sabbat** n'apparaît pour la première fois que dans les textes des procès ecclésiastiques. Il paraît donc à l'évidence que ce terme a été créé par les prêtres. Il se pourrait qu'il y ait là une «kabale» phonétique voulue entre le vieux français *esbat,* **divertissement** et le latin ecclésiastique *sabbatum,* emprunté au grec *sabbaton* et désignant le **repos** des Juifs, le *Schabbat.* Cette homophonie aurait ainsi permis de confondre, dans une même terreur, le manant et le Juif (?).

LE CHIEN DE MOISSON

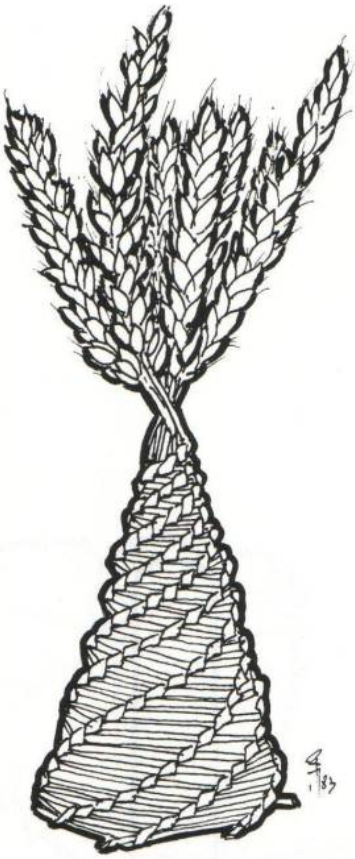

La moisson, travail épuisant lorsqu'il ne s'effectuait encore qu'à la faucille ou à la faux, sous la chaleur de l'été, se terminait par une grande fête.

La dernière gerbe, ornée de fleurs, était hissée en pavois sur les «cornes de guimbarde» de la dernière charrette, en compagnie d'une jeune fille ou d'une fillette en costume de fête. Tout le personnel, domestiques et journaliers, ménétrier en tête, l'accompagnait en cortège jusqu'à la maison du «maître». Celui-ci offrait un «coup à boire» puis l'on dressait les tables du banquet dans la cour de ferme. La gerbe était descendue et soigneusement rangée. On en extrayait sept épis qui servaient à confectionner le «bouquet de moisson», tressé par les jeunes filles et offert à la «patronne». Ce bouquet était conservé précieusement jusqu'à la prochaine récolte. La gerbe fleurie était également conservée à part. Plus tard, lorsqu'elle sera battue ses grains seront mêlés à la semence. Quelquefois, lorsque la récolte avait été bonne et que le «patron» était satisfait on confectionnait plusieurs «bouquets de moisson» qui étaient offerts en récompense aux meilleurs faucheurs.

Le repas du «chien» se terminait par un bal improvisé. On dit qu'il était fréquemment ouvert par la danse de la «soyote» (?). Cette danse tire son nom du mouvement alternatif des bras des danseurs imitant le geste du moissonneur coupant le blé avec sa faucille à dents, la **soye** ou **séèye** (du vieux français *seer,* latin *secare,* couper).

Le nom de «chien de moisson» ou «câgne» (latin, *canis)* tient à une origine légendaire. On racontait que «l'esprit» d'un animal ressemblant à un chien errait dans les blés. Loin d'être malfaisant ce «chien» aidait, bien au contraire, la germination des semailles et en surveillait leur épanouissement jusqu'à la récolte. Il était donc utile de conserver cet «esprit» dans le blé. Au moment de faucher la dernière gerbe, chacun poussait de grands cris pour que la «bête» s'y réfugie. La gerbe abattue, on la liait, on la décorait et on la rapportait en triomphe à la ferme. Conservée, elle était mêlée à la future semence et la «cagne» retournait aux champs accomplir sa mission l'année suivante....

LA NOTRE-DAME

8 septembre

L'Eglise a fixé au 8 septembre le jour de la naissance de Marie mère de Jésus. Le culte de Notre-Dame, revigoré par Saint-Bernard, a toujours été très populaire dans notre région. On ne dénombre plus les lieux qui ont pour vocable la **Dame :** Notre-Dame du hayer, Notre-Dame du chêne, Notre-Dame des bornes, Notre-Dame des vignes, Notre-Dame des champs, Notre-Dame de Foolz, Notre-Dame de la Perthe, Belle-Dame. On remarquera que ce nom est systématiquement accolé à un élément de la nature, arbre, source, pierre. Ce culte de la Vierge Marie s'assimile en effet à celui de la *Virgo Mater* et à celui de la Déesse de la Terre, la Dame. Les fées s'appelaient d'ailleurs également des **Dames** et le fameux *«Chemin des Dames»* n'a pas d'autre origine (8).

De nombreux pélerinages existaient à cette date. Certains continuent de se dérouler, notamment le Grand Pardon de Chaumont et la procession de Notre-Dame du Chêne à Bar-sur-Seine.

Notre-Dame est également la sainte patronne des bonnetiers car la Vierge est parfois représentée filant la quenouille. Jusqu'en 1939, la Confrérie des bonnetiers de Troyes organisait de grandes fêtes auxquelles participaient tous les bonnetiers de l'Aube et de la Haute-Marne. Ces fêtes atteignirent leur apogée vers 1930. Une **«Reine de la Bonneterie»** était élue et de grandioses cavalcades de chars fleuris parcouraient la ville.

Si la confrérie des bonnetiers existe toujours, la guerre de 39-45 a été fatale à ses manifestations extérieures.

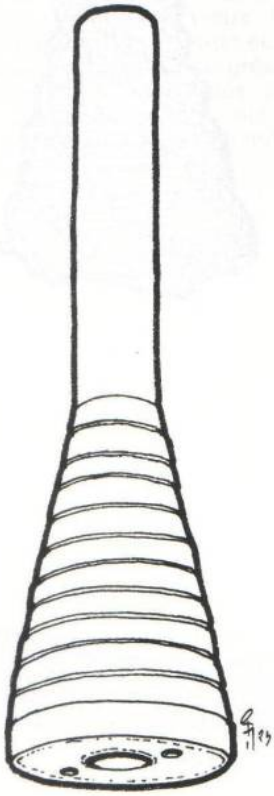

(8) Voir l'étude parue dans R.F.C. n° 26 «Les Notre-Dame».

LE COCHELET DE VENDANGE

Bien que le travail n'y soit pas toujours agréable par les petits matins froids et brumeux d'automne, la vendange est toujours restée synonyme de fête. Autrefois les seigneurs et les dames se plaisaient à «aller en vendanges». Aujourd'hui, avec le même plaisir, les citadins rejoignent les vignerons «pour faire vendange».

Le **cochelet** est la fête finale. Ce nom semble venir d'une coutume longtemps établie dans le sud de la Champagne. Au cours du repas qui réunissait les vendangeurs, on apportait un coq vivant auquel on faisait boire du vin nouveau. Ce «coq au vin», complètement ivre était ensuite relâché sous les rires des convives...

A Villers-Marmery (Marne) et en d'autres pays du vignoble les jeunes filles et aussi parfois les jeunes gens se paraient de couronnes de pampres pour se rendre au repas du cochelet.

La vendange est une fête et on s'y amuse à se barbouiller mutuellement le visage avec des raisins mûrs ou, parfois, un garçon se glisse discrètement derrière une fille et lui écrase une grappe dans l'entrejambe... Ces «farces» rappellent les gestes des fêtes dyonisiaques et retrouvent leur parallèle dans les jets de lie de vin de carnaval.

Selon un rite propitiatoire, on orne de grappes et de pampres la statue de saint Vincent.

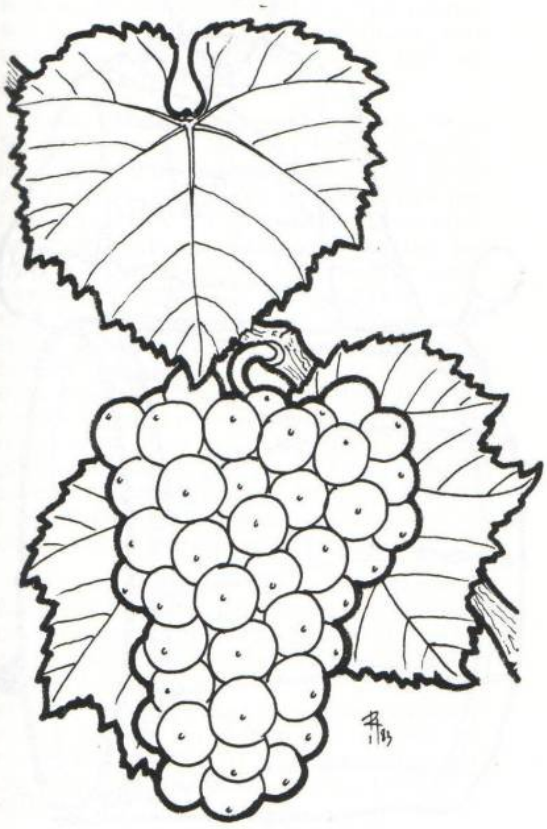

LA SAINTE-CÉCILE

22 novembre

Saint-Cécile est la sainte-patronne des musiciens.

A la fin du XIXe siècle, et avec l'apparition des «cuivres» (saxhorns) notre région fut un fief de fanfares et harmonies. On pourrait presque assurer, sans grand risque d'exagération, que chaque village eut, à un moment donné, «sa musique». Certains même eurent deux fanfares, celle du curé et l'autre, celle «des rouges» ! Hélas la Grande guerre devait leur être fatale. Tant bien que mal, les survivants tentèrent de reconstituer des sociétés après 1918. A nouveau la guerre de 39-45 vint rompre leurs efforts et depuis lors l'engouement musical n'est pas revenu.

Malgré tous ces déboires, il existe encore - heureusement - des fanfares et des harmonies en Champagne-Ardenne.

Chaque année ces sociétés honorent leur Patronne, soit le jour même, soit le dimanche qui suit. Après une grand messe - en musique - les fanfares et harmonies donnent, selon les pays, des aubades ou des concerts. Un repas réunit les musiciens, leurs familles et leurs amis.

Au cours de nos enquêtes (en milieu rural), nous avons constaté que parmi les anciens, nés vers 1890-1900, près de 70 % avaient des notions musicales et jouaient d'un instrument (principalement piston, violon, accordéon diatonique). Les générations suivantes perdent en grande partie cette connaissance et les joueurs d'instrument (accordéon chromatique et saxophone) deviennent rares. Il faut attendre de voir apparaître la génération des années 1950-1960 pour qu'à nouveau renaisse un «goût» pour la musique instrumentale (avec un regain d'intérêt pour les instruments anciens).

Selon le martyrologue romain, sainte Cécile aurait été martyrisée en 232, sous Alexandre Sévère. Elle aurait eut la gorge tranchée pour avoir voulu conserver sa virginité. Toutefois l'Eglise reconnaît que ses Actes sont assez douteux. Comme pour de nombreux autres «saints» il faut certainement voir là une assimilation chrétienne d'une ancienne déesse des Arts musicaux.

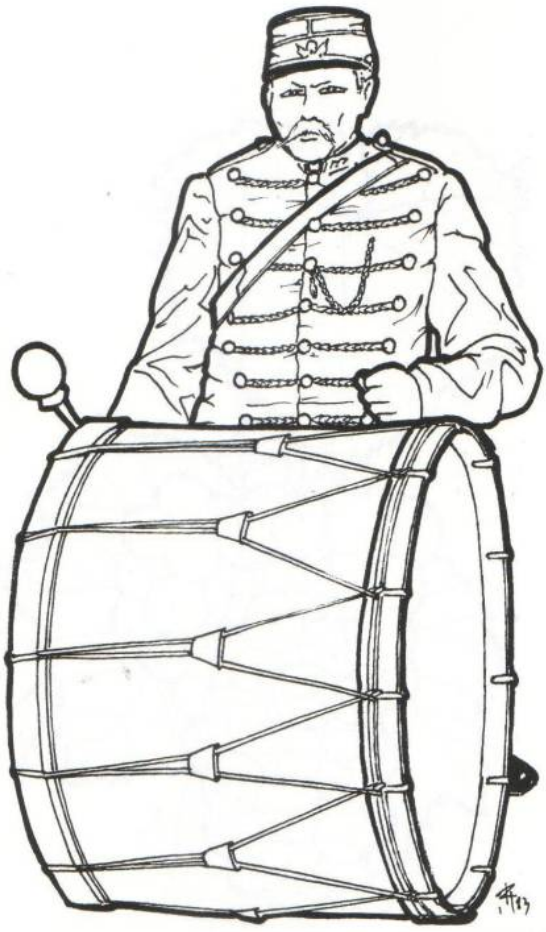

LA SAINTE-CATHERINE

25 novembre

Au 25 novembre, l'Eglise honore, aujourd'hui, Sainte-Catherine Labouré, religieuse visionnaire de l'Ordre de la Charité, née à Fain-les-Moutiers (Côte d'Or) en 1806, morte en 1876 et canonisée en 1947 (anciennement honorée au 28 novembre).

La tradition a conservé, pour ce jour, la fête de la sainte Patronne des jeunes filles, **sainte Catherine d'Alexandrie.** Fille d'un roi d'Arménie elle avait, dit-on, une intelligence très vive et était particulièrement versée dans les études littéraires et scientifiques. Refusant d'abandonner son état virginal, elle fut martyrisée et déchiquetée dans une machine composée de roues armées de lames de fer en l'an 307.

Si l'iconographie présente bien cette sainte portant la palme et accostée d'une roue, il n'en va de même pour ce qui concerne les légendes et les complaintes, qui relatent le martyre de ... sainte Barbe ! Nous ignorons pour quelle raison et à quelle époque se fit cette assimilation. Toutefois, étant donné que la légende chrétienne est venue se juxtaposer sur un légendaire plus ancien, on pourrait supposer qu'il y a eu, en ce cas particulier, soit une erreur de transposition (?) soit un refus de cette transposition (?).

Jusqu'au début du siècle, le jour de la Sainte-Catherine - ou le dimanche suivant, les jeunes filles décoraient la statue de la sainte. Puis une procession parcourait les rues du village. En tête venait la bannière et le bâton sanctoral accompagnés du prêtre, puis les jeunes filles, la tête couverte d'un voile blanc sur leur coiffe, portant des chandelles et des couronnes de fleurs et entourant les porteuses de pain bénit. Quelquefois la statue de la sainte était également promenée. A l'issue de la messe les filles invitaient les garçons à un repas suivi d'un bal. Anciennement les parents n'étaient pas admis à ces réjouissances. Ce n'est qu'à la fin du XIXe que l'on «toléra» que les mères viennent y chaperonner leurs filles.

On peut remarquer que cette coutume équivaut à un rite de passage. Pour être **catherinette,** il faut avoir 15 ans au moins et ne pas être mariée. A partir de ce moment la jeune fille doit porter la coiffe et peut se rendre aux bals. Son appartenance au groupe cesse dès qu'elle se marie. Elle prend alors le statut de femme et passe sous l'invocation de sainte Pétronille.

La coutume de «coiffer sainte-catherine» pour les filles ayant atteint leur vingt-cinquième année semble être née dans les ateliers de midinettes, à Paris, au début du siècle. Elle se poursuit couramment aujourd'hui dans les usines. Dans la bonneterie, les patrons autorisent et participent même à un vin d'honneur, donné dans les ateliers pour fêter la «Catherinette» et, bien sûr, la coiffer d'un chapeau de fantaisie.

LA SAINT-ÉLOI

25 juin

Saint-Eloi aurait vécu de 588 à 660. Il serait né à Chaptelat en Limousin et devint évêque de Noyon-Tournai en 641. Il fut orfèvre et trésorier de Clotaire II et de Dagobert Ier, «le bon roi Dagobert». La légende dit que Eloi était un forgeron orgueilleux. Un jour il engagea un apprenti qui, pour ferrer un cheval rétif, coupa la jambe, posa le fer et .... remit le membre en place ! Eloi, vexé, voulut en faire autant mais le cheval ne subit pas cette seconde opération avec autant de bonheur et ce fut l'apprenti qui dut de nouveau intervenir pour sauver l'animal. Eloi reconnut alors que ce compagnon si habile n'était autre que le Christ....

Comme cela est fréquent dans l'iconographie chrétienne, Saint-Eloi recouvre plusieurs personnages. Si Eloi-orfèvre-trésorier de Dagobert a bien pu exister, Eloi-forgeron est un mythe destiné à dissimuler l'ancienne divinité «païenne» Hephaïstos-Vulcain. L'Eglise, ayant réussit la gageure de faire de l'homme ....un athée - ce qui ne s'était jamais produit dans l'histoire - a d'ailleurs supprimé récemment Saint-Eloi du calendrier romain (1972)...

Les gens de la terre continuent cependant de fêter au 25 juin la **Saint-Eloi d'été** alors que les artisans du fer honorent au 1er décembre la **Saint-Eloi d'hiver.** Les Confréries de St-Eloi furent pour la plupart créées vers la fin du XIVe siècle. Elles sont restées très actives jusqu'en 1940. Durant la guerre, et depuis lors, l'aspect religieux a cédé le pas au caractère mutuel et confraternel.

Autrefois la procession de Saint-Eloi, bannière, bâton et torchères en tête, parcourait les champs pour y attirer la protection divine. A l'issue de la messe le prêtre bénissait les chevaux, les bêtes de somme et les bêtes à cornes. Aujourd'hui les processions sont abandonnées, et, à l'issue de la messe les confrères organisent un banquet...

LA SAINT-NICOLAS

6 décembre

Saint-Nicolas, évêque de Myre, en Lycie, mort en 342, est un personnage fort énigmatique. Selon les légendes il rendit le bonheur à trois jeunes filles pauvres en leur offrant discrètement une bourse de pièces d'or à chacune ou sauva trois soldats condamnés à périr dans une tour ou enfin ressuscita trois jeunes enfants mis au saloir par un ignoble boucher... C'est cette dernière version qui est aujourd'hui la plus connue. Traditionnellement, Saint-Nicolas fut pendant très longtemps l'équivalent de notre moderne «Père Noël». Accompagné de son âne et suivi du méchant «Père Fouettard», il parcourait -dit-on - la campagne et déposait discrètement des cadeaux dans les sabots des enfants sages. Quant à ceux qui ne voulaient pas obéir, ils recevaient un martinet, don du «Père Fouettard». Cette tournée s'effectuait anciennement à la Saint-Nicolas, elle fut ensuite transférée à Noël avant que celui-ci ne cède la place au «Père Noël».

Il est le patron des jeunes gens qui, en ce jour, l'honoraient d'une messe. A l'exemple de la «Sainte-Catherine», on «coiffait Saint-Nicolas» et les jeunes garçons invitaient les jeunes filles à un repas suivi d'un bal. Cette coutume était encore fréquente avant 1939.

Il est de surcroit le saint Patron des mariniers (9) et des pompiers (10). Ces patronages reposent sur deux miracles du saint, d'une part il réussit à apaiser une tempête fomentée par le démon et d'autre part il réussit à éventer un complot ourdi par le diable et protègea ainsi son église de l'incendie qui allait la détruire...

Le dimanche qui suit la Saint-Nicolas, les pompiers se réunissent en grande tenue. Selon le cas ils organisent un défilé, des manœuvres spectaculaires et des remises de médailles et récompenses aux sapeurs méritants. Ensuite un banquet officiel les réunit avec les personnalités locales et, parfois leurs familles. En fait il est plus souvent de tradition que ce repas se déroule «entre hommes» car on y boit «sec» et au dessert les chansons et les histoires que l'on se lance risqueraient fort de *«mettre le feu au jupon des dames !»*.

Saint Nicolas et Sainte Barbe (Barbara) fêtée au 4 décembre se partagent aujourd'hui le patronage des pompiers. Or Sainte Barbe est la patronne des artilleurs, des armuriers et des artificiers. Cette tradition semble venir du Corps des Sapeurs-Pompiers de Paris, corps militaire apparenté aux sapeurs du Génie.

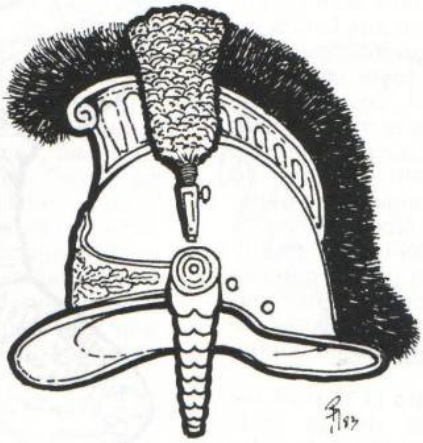

(9) Voir l'étude R.F.C. n° 79 «Brelleurs et mariniers»
(10) d° R.F.C. n° 44 «Au feu !»

LA NOËL

25 décembre

Le jour historique de la naissance de Jésus nous est totalement inconnu. L'année même, est sujette à discussion puisque l'on admet une possibilité d'erreur de quatre ans à notre ère (d'autres avancent un décalage possible de 11 ans). Certains Pères de l'Eglise voyaient cette naissance possible au 6 janvier, au 28 mars, au 19 avril et même au 20 mai. Finalement, en 337, le Pape Jules 1er, face au culte de Mithra, décrèta que le jour du «*Sol Invictus*», soit le 25 décembre, déterminerait le jour de naissance du Christ. «*Sol novus oritur...*».

Selon l'ancienne connaissance des Celtes et des Hébreux, le jour commence à la nuit. Pour cette raison la messe de Noël ou **«messe de minuit»** débute le 24 au soir.

A l'occasion de cette festivité, une crèche est présentée dans les églises. La «crèche de Chaource, datant du XVIe siècle et composée de deux tableaux (Naissance et adoration des Mages) est la plus anciennement connue. Dans quelques villages on réalise encore quelquefois des crèches «vivantes» où les rôles sont tenus, au cours de la messe, par des habitants. A minuit, l'enfant Jésus (vivant ou en image) est déposé processionnellement sur la paille de sa couche. Autrefois les bergers se rendaient en cortège à cette messe avec des torches allumées et y présentaient un agneau. A l'instant de l'élévation des jeunes filles lui tiraient la queue pour le faire bêler. En cette solennité on chantait des «noëls» qui nous sont parvenus en grand nombre grâce aux livrets de colportage. Avant de se rendre à la messe on allumait dans chaque foyer la **«soque de Noël»**, la bûche qui devait brûler jusqu'aux rois. De retour à la maison on la ranimait, on la tisonnait pour produire des étincelles et on lui «offrait» un verre de vin. Cette bûche est à l'origine des pâtisseries dites «bûches de Noël» apparues dans nos régions au début du siècle. D'abord confectionnée en pâte à génoise garnie de «crème au beurre» elle est aujourd'hui de plus en plus réalisée en crème glacée moulée en forme de bûche.

Les **cugneux** ou **cognots** (11) sont les pâtisseries traditionnelles de ce jour. Constitués d'une sorte de pâte de brioche ou de «pain au lait» ils ont quelquefois la forme d'un petit bonhomme mais plus généralement ils sont en forme de deux croissants adossés. A Montier-en-Der (Hte marne) se déroule chaque année la «foire aux cugneux». La légende prétend que cette pâtisserie était autrefois confectionnée par les femmes gauloises en l'honneur des druides cueillant le gui et qu'elle symbolisait le mois lunaire.

Les enfants placent leurs sabots (aujourd'hui leurs chaussures) bien propres, devant la cheminée et espèrent que le «Père Noël» (ex St Nicolas) viendra, par la cheminée déposer des cadeaux et des jouets. En 1952, des mandements diocésains des évêques de France tentèrent de supprimer le «Père Noël»... !

Le **sapin de Noël** qui est apparu au début du siècle en Champagne semble être l'extension d'une coutume de nos voisins alsaciens. Aujourd'hui les villes en dressent de très grands sur les places et ornent les rues principales de guirlandes et de motifs lumineux.

L'Eglise a voulu voir en **Noël**, la contraction du latin ecclésiastique *Natalis dies*, jour de naissance. Cela est certainement exact en langue catalane, ou Noël se dit *Nadal*, mais il semble plus vraisemblable que dans nos régions ce mot soit la contraction du gaulois *noïo hel*, nouveau soleil (en breton *neuez hed*).

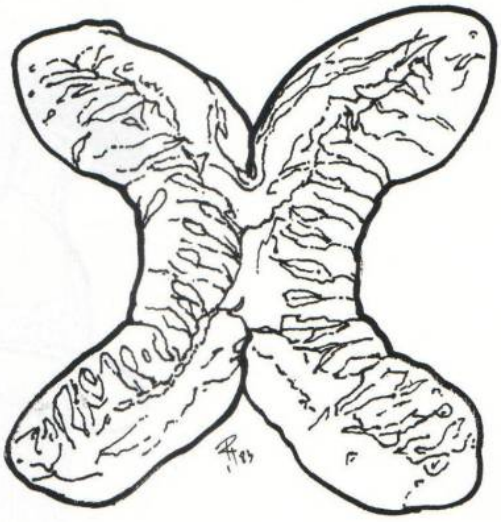

(11) Voir R.F.C. n° 63 «Le pain»

LA PROMENADE DU COQ

Nous présentons cette fête en fin de cycle, bien qu'elle ait lieu à tous moments de l'année, sauf lorsque les couvreurs et charpentiers sont en arrêt de travail pour «causes d'intempéries».

Cette cérémonie se pratique lors de la réfection du clocher d'une église, de ce fait, chaque génération n'est pas assurée de pouvoir y participer.

Lors de la restauration d'un clocher le coq «girouette» en est descendu. C'est une occasion pour le rénover et le repeindre si son état n'est pas trop délabré. En ce dernier cas il est remplacé par un «confrère» flambant neuf. Les coqs sont aujourd'hui fabriqués industriellement par emboutissage. Toutefois, et le fait mérite d'être mentionné, il existe encore deux artisans (un en Champagne et un dans les Ardennes) qui continuent de réaliser, à la main, des coqs de cuivre. Ceci est d'autant plus important que la forme des coqs artisanaux respecte la tradition. Les lignes y sont plus épurées, le galbe est nettement «aérodynamique» et la queue, taillée en 3/4 de cercle offre une prise au vent remarquable. Le système de rotation y est constitué par un silex taillé, ou une bille de verre, parfaitement insensible aux pollutions et à l'oxydation (ce qui est loin d'être le cas avec les sytèmes à roulements).

Avant sa remise en place, le coq est honoré d'une manifestation particulière. Peint de couleurs vives, le col encravaté de bleu, blanc, rouge et la queue ornée d'un flot de rubans tricolores, hissé sur une hampe, il est promené par tout le village. A chaque maison les couvreurs présentent le coq aux habitants. En échange ceux-ci leur offrent une «pièce», bien souvent assortie d'un «p'tit verre». Ce qui fait que pour des raisons «d'équilibre» la tournée peut durer deux ou trois jours ! Chacun examine l'oiseau et les commentaires vont bon train, relatant les «aventures» - authentiques et légendaires - survenues à son prédécesseur. La croyance veut que le coq *«donne du bonheur»* aux femmes qui le caressent.

A l'issue de la tournée, tout le village se réunit sur la place de l'église ou une table a été dressée. Le prêtre bénit le coq, la musique lui donne l'aubade puis un volontaire - parfois le prêtre - grimpe les échelles, en compagnie des couvreurs et va replacer l'oiseau au sommet de la croix du clocher. Ceux qui en ont le courage peuvent ensuite aller *«faire tourner le coq»*. En remerciement ils sont assurés d'avoir du bonheur toute leur vie... Enfin un vin d'honneur, émaillé de discours, clôt la cérémonie.

Pourquoi mettre un coq sur l'église ? Il y a à cela plusieurs réponses. C'est dit-on, le **coq gaulois**. S'il est vrai que le coq a pu servir d'emblème à certaines tribus, ce jeu de mot est d'origine romaine et tend à confondre *Galla* (Gaule) et *gallus* (coq). En réalité nos ancêtres se nommaient eux-mêmes *Vallah,* mot qui se retrouve dans l'allemand *Welches* et l'anglais *Welch* (Pays de Galles). L'Eglise en fait un symbole de vigilance et l'attribue au reniement de Saint Pierre. Dans la Tradition, le coq est un symbole du soleil, à la fois mâle combatif et fécondant car il est le premier à honorer, de son chant, le soleil levant. Sa queue, en forme de croissant, rappelle la dernière phase de la lune, élément féminin et l'Eglise y faisait graver le signe de la croix...

Pour finir nous donnerons deux histoires en forme de devinettes, très connues dans notre région. Pourquoi le coq dresse-t-il la tête vers le ciel ? Pour remercier Dieu de ne pas avoir mis de culottes aux poules... Pourquoi le coq du clocher n'a pas de pattes ? Parce que là où le curé passe il n'y a plus rien à gratter....

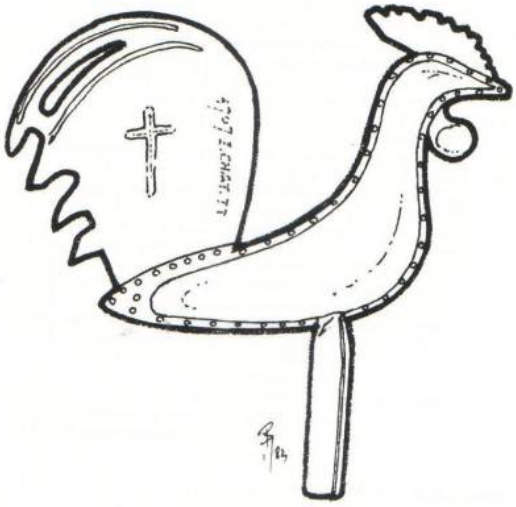

G. ROY.

CATALOGUE DES OBJETS PRÉSENTÉS A L'EXPOSITION

du 2 Juillet au 26 Septembre 1982

LES FÊTES TRADITIONNELLES EN CHAMPAGNE

BÉNÉDICTION DU COQ

1. Conseiller.
2. Prêtre.
3. Ouvrier couvreur.
4. Pointe de clocher en ardoise (modèle réalisé par les Établissements Renard de Creney).
5. Plombs d'épi.
6. Boule d'étanchéité.
7. Croix de clocher (maquette).
8. Échelle en bois refendu traditionnelle.
9. Boîte de quête.
10. Seau à eau bénite.
11. Coq de clocher artisanal.
12. Coq de clocher industriel, modèle 1981.
13. Table de vin d'honneur.

NOUVEL AN

14. Almanachs et calendriers publicitaires de la fin du XIXe siècle à nos jours.
15. Table de réveillon.
16. Plat à huîtres.
17. Accessoires de cotillon modernes, serpentins, sarbacane, boules dancing, mirlitons balais, chapeaux de cotillon.
18. Seau à glace pour «frapper» le champagne.
19. Bouteille à champagne dite «magnum».
20. Éventail publicitaire, époque 1930.
21. Cartes postales de nouvel an de 1900 à nos jours.

ÉPIPHANIE

22. Galette des rois.
23. Couronne de roi de la fève.
24. Couronne de reine.
25. Plateau d'osier pour galette (fin XIXe).
26. Fèves «haricots de Soissons».
27. Fèves «haricots rouges» dits «pois».
28. Fèves anciennes en porcelaine.
29. Fèves plastiques.

SAINT VINCENT

30. Bannières de Saint Vincent/Saint Éloi de la Chapelle Saint Luc.
31. Le «Vieux de Saint Vincent» ou «Saint Baccus».
    Ce personnage mascaradé quêtait le vin destiné au festin de la fête. Accompagné par les jeunes gens du village, il allait de maison en maison.
    Cette coutume a été abandonnée vers 1950.
    Costume de Celles sur Ource, fin XIXe.
32. Costume de cérémonie de Celles sur Ource, époque 1880 (côte des Bars).
33. Serpettes de vigneron, début XXe.
34. Serpette des Riceys, début XXe.
35. Serpette pliante, manche en os, Villeneuve au Roi (Haute Marne), fin XIXe.
36. Insigne de confrérie de Saint Vincent de la Chapelle Saint Luc.
37. Pipette à vin, début XXe.
38. Pipette à vin grand modèle, début XXe.
39. Ciboire orné de grappes de raison.
    A Saint Vincent, les vignerons offraient un tonnelet de vin nouveau pour servir les messes de l'année. On en tirait le vin à la pipette.
40. Goupillon.
41. «Gâteau de Saint Vincent».
    Ces brioches étaient présentées en procession puis bénies et partagées entre tous les habitants du village.

SAINT SÉBASTIEN

42. Archer en 1900 équipé de «l'arc de fer» et portant un bouquet de roi.
43. Drapeau de soie peinte, fin XIXe, confrérie de Saint Sébastien de Colombé le Sec.
44. «Bouquet», fin XIXe, récompense offerte à la meilleure compagnie.
45. «Bouquet», début XXe.
46. «Breloques», médailles commémoratives de jeux d'arc.
47. Couleurs de chevalier de l'arc.
48. Couleurs de roi de l'arc.
49. Drapeau de compagnie d'arc de Bar sur Aube.
50. Coiffe d'archer de Bar sur Aube.
51. Bouquet de Saint Sébastien offert à la statue sanctorale.
52. «Papegai». Cet oiseau de bois, placé à 50 m., doit être abattu par le roi.
53. Clairon pour les sonneries d'honneur.
54. Arc en bois de fer, XIXe.
55. Arc en duralumin, début XXe s.
56. Arc de compétition moderne.
57. Carquois du XIXe.
58. Cartes de tir.
59. Penton de paille supportant les cartes de tir.
60. Drapeau de soie brodé main, début XXe. Confrérie de Saint Sébastien de Colombe le Sec.
61. Mât de papegai, modèle réduit du XIXe, la hauteur réelle est de 35 mètres.

CHANDELEUR

62. Servante de cheminée destinée à supporter les poêles.
63. Poêle en fer et cuillère à pot.
64. Pièces de monnaie porte-bonheur.
65. Chandelier «martinet» porte-bonheur.
    Pour avoir du bonheur et de l'argent toute l'année, il faut faire sauter la crêpe en tenant les pièces et/ou la bougie allumée.
66. Crêpes «tortios».

CARNAVAL

67. Beignets de carnaval.
68. «Crottes d'âne».
69. «Pets de nonne».
70. «Nouets».
71-72. Masques de carnaval modernes en plastique rigide dit de «chienlit».
73. Loup de bal masqué moderne.
74. Yeux de bal masqué.
75. Loups à barbe.
76. Loup fantaisie.
77. Accessoires de cotillon, serpentins.
78. «Corne de cocu», trompe en bois, seconde moitié du XXe.
79. «Verre de lampe» utilisé comme trompe.
80. «Trompe d'appel» à anche métallique.
81-82. Masques de carnaval moderne pour enfant.

CORNAGE DES COCUS

83. Pénitent noir avec son martinet.
84. Le «cocu».
85. La «femme».
86. Gendarme conduisant les «cocus» la corde au cou.
87. Pénitent blanc avec clochette.
88. Mère leurette. Ce personnage double fait illusion, en fait le porteur est dans la hotte.
89. Chicard secouant les «boîtes de carnaval».
90. Corneur et sa trompe.

Ces costumes ont été prêtés par l'association «Les Gayettes» de Polisot.

LES SOUFFL'A CUL

91. Boutefeu avec torche.
92. Guide mascaradé avec «balais de boule».
93. Musicien jouant du serpent.
94. Balai de silence avec l'émouchet en queue de cheval.
95. Enfumeu avec panier à fumée.
96. Pêcheu avec son hareng.

97. Tapeu d'vessie, les bissacs de ces personnages contiennent des friandises offertes aux enfants.
98. Souffl'a cul avec son bissac de farine ou de cendre.
99. Jehan de l'échelle.

Ces costumes ont été prêtés par l'association «Les Jasées» de Châlons sur Marne.

MARDI GRAS DE WASSY

100. «Jocrisse», pape des fous.
101. Empereur Carême.
102. Bourreau avec sa hache.
103. Tambour.
104. Monseigneur «Maigrevesce», évêque des fous.
105. Avocat «Maître Couchetounu».
106. Juge.
107. Page de Carême.
108. Héraut de Carême.
109. Paillasse quêteur.
110. Hallebardier.
111. L'ours traditionnel annonce la fin de l'hiver.
112. Géant Mardi gras.
113. Bûcher de carnaval.
114. Fanions des «seigneurs de carnaval».

Ces costumes ont été prêtés par l'association «Les Flûteaux» de Wassy.

MI-CAREME

115. Bigophone. *Costume prêté par l'association «Les Briaulauses» d'Ailleville.*
116. Sauvage du bœuf gras.
117. Fer à gaufre, XVIIIe.
118. Fer à gaufre, XIXe.
119. Fer à gaufrette, XIXe.
120. Fer à gaufrette, XIXe.

1er AVRIL

121. Cartes postales de poisson d'Avril, première moitié du XXe siècle.

LES RAMEAUX

122. Croix de chemin avec couronne de buis.
123. Coq de clocher, il donne le vent dominant de l'année à l'instant de l'élévation.
124. Bénitier avec brin de buis.
125. Goupillon.
126. Rameaux de buis.

SEMAINE SAINTE

127. Blaude de «saigneur», boucher-charcutier de village.
128. Bruand.
129. Tabara.
130. Rataclo.
131. Batison du Jeudi saint.
132. L'œuf de Vendredi saint (modèle).
133. Voiturette de quête des enfants de chœur décorée de la croix rouge, cette tradition se perpétue en Haute Marne.

PAQUES

134. Oeuf en sucre.
135. Lapin en chocolat.
136. Panier de «roulées» teintes.
137. Jeu de «roulées».

LES MAIS

138. Mai injurieux «fagot de bois mort et bouquet de cardère» désignant une vieille fille acariâtre.
139. Mai d'honneur «aunelle et lilas blanc» offert à une promise.
140. Mai satyrique «sapin» désignant une fille facile.
141. Mai de cabaret «bouchon» ou «émouchot» offert aux cabaretiers du village».

FETE-DIEU

142. Reposoir orné de genévriers et de fleurs de papier, le sol à l'entour du reposoir était également décoré de motifs en fleurs naturelles.
143. Fillette costumée en angelot placée comme sujet au passage de la procession.
144. Corbeille de pétales de roses.

SAINT JEAN

145. Bûcher de fagots de sarments surmonté d'une vieille hotte fleurie.
146. Pot à braises.
147. Appareil à fumigation.
148. Fourneau de tisanière.
149. Couronne de Saint Jean en lierre.
150. Millepertuis «herbe à Saint Jean».

LA CONSCRIPTION

151. Revues considérées comme érotico-militaire à la fin du XIXe.
152. Cocarde, rubans et numéro de conscrit, milieu XIXe.
153. Tambour de défilé.
154. Cor de chasse.
155. Le «coup à boire».
156. Képi de soldat du 37e de Châlons sur Marne, début XXe.
157. Képi d'officier du 106e de Châlons sur Marne, début XXe.
158. Fusil d'exercice factice pour l'entraînement militaire des enfants des écoles, fin XIXe.
159. Fifre scolaire.
160. Publicités pro-militaire du début du siècle.

SORTS ET SABBAT

161. Viergeote de colportage protégeant des mauvais sorts.
162. Médaille de sainte vierge porte-bonheur.
163. Baguette de coudrier dite de sourcier.
165. Matériaux de «maugeu» : sel, soufre, charbon de bois, marc de café.
166. Traité du Grand et du Petit Albert (fac-similé).
167. Pendule traditionnel de «maugeu».
168. Collier d'ambre pour la protection des enfants.
169. Épingles pour jeter les sorts.
170. Cierges en suif utilisés, dit-on, par les sorcières.
171. Pièce de monnaie pour conjurer le sort des couteaux.

SAINT ÉLOI

172. Bannière de Saint Eloi de Rumilly lés Vaudes.
173. Charrue, début XXe.

FETE PATRONALE

174. Vielle de Mirecourt de la fin du XIXe, jouée à Troyes.
175. Costume de fête de Laines aux Bois (pays d'Othe), époque 1870.
176. Jeu de quilles.
177. Accordéon diatonique «Hohner», 1936.
178. Sifflet-bilboquet de forain ambulant.
179. Trompette à anche de forain ambulant.
180. Marionnette d'Harreville les Chanteurs, fin XIXe.
181. Petite besace de marionnette et ticket d'entrée de théâtre.
182. Livret de route de comédien ambulant, marionnettiste.
183. Photographie de la fin du XIXe du théâtre de marionnettes «Colignon».
184. Saxhorn alto, fin XIXe.
185. Cornet à piston à barillet, fin XIXe.
186. Clarinette, fin XIXe.
187. Table et chaises de bistrot, fonderie régionale (nouvelle fabrication).
188. Siphon à eau de seltz, première moitié du XXe.
189. Grattoir à allumette, première moitié du XXe.
190. Seau à glace publicitaire, première moitié du XXe.
191. Affichette de théâtre de marionnettes, fin XIXe.

FETE NATIONALE

192. Pétards et fusées modernes.
193. Imagerie révolutionnaire, fin XIXe.
194. Éventail tricolore, début XXe.
195. Lampions «ballons» de retraite aux flambeaux.
196. Drapeau publicitaire de 14 Juillet.
197. Caisse.
198. Caisse claire.
199. Banjoline.
200. Saxophone ténor.
201. Bugle.
202. Accordéon chromatique.
203. Écusson «RF» porte-pavillons avec pavillons français.
204. Imagerie populaire 1900.
205. Dépliant publicitaire d'artificier vers 1900.
206. Potence de tir à l'oie.
207. Guide de tir, armé d'une clochette avertissant le sabreur de sa position.
Costume du pays d'Othe, fin XIXe.
208. Sabreur, les yeux bandés, un sabre baïonnette lié au poignet, il doit couper d'un seul revers le cou du volatile suspendu à la potence. Costume du pays d'Othe, fin XIXe.

CHIEN DE MOISSON

209. Vielle plate, dite de mendiant, fin XVIe, modèle utilisé en Champagne jusqu'à la guerre 1914.
210. Accordéon diatonique «Corneta», début XXe.
211. Fléau à battre les céréales.
212. Costume de cérémonie de chien de moisson. Cette tenue était prêtée chaque année à une fillette que l'on souhaitait ainsi honorer. Robe du début du XIXe de Creney Argentolles.
213. Bouquet de moisson de Provins.
214. Sabots féminins de cérémonies, vallée de la Seine, début XIXe.
215. Sape de moissonneur, fin XIXe.
216. Crochet à saper, fin XIXe.
217. Cheville à lier les gerbes de paille, première moitié du XIXe.
218. Fourche à andiner.
219. Gerbe d'escourgeon enfourchée, lien de paille traditionnel.
220. Gerbe de chien de moisson ornée de fleurs naturelles (nous avons dû les remplacer par des fleurs factices pour l'exposition).
221. Moissonneur de Villeneuve au Chemin, fin XIXe, pays d'Othe.
222. Glaneuse de l'Arcisien coiffée de la «marmotte», costume de chanvre, début XIXe.

SAINTE CATHERINE

223. Mélodéon, fin XIXe.
224. Accessoires de cotillons, mirlitons, sarbacane, boules, serpentins...
225. Coiffe de catherinette.
226. Chapeau de catherinette en feutrine mode 1981.
227. Chapeau de catherinette en feutrine mode 1981.

NOTRE-DAME

228. Touret de bonnetier.
229. Échevoteur de bonnetier avec écheveau de coton.
230. Fabrication du bas ancien dans l'Arcisien, le «haut».
231. Fabrication du bas ancien, dans l'Arcisien «haut» et «pied rebroussé».
232. Bords-côtes et fusettes de bois.
233. Chaussettes non cousues.
234. Bas tubulaire, pointe non remaillée.
235. Bas tubulaire «sans couture».
236. Bas de soie, première moitié du XXe.
237. Bas de coton traditionnel à «dentelle», fin XIXe.
238. Bonnet de coton.
239. Bonnet simple.
240. Bannière de Notre-Dame de Rumilly les Vaudes.
241. Bannière de Notre-Dame de Rumilly les Vaudes.

COCHELET DE VENDANGE

242. Pressoir dit «sancéen» (Saint Julien les Villas).
Ce type de pressoir est entièrement démontable et servait aux presseurs ambulants, fin XVIIIe.
243. Hotte de vigne.
244. Hotte en vannerie dite «hotte à vin» utilisée en vendange.
245. Pelle à raisin.
246. Pince à marc.
247. Sécateur serpette.
248. «Coupote», écuelle de vigneron.
249. Baril.
250. Vigneronne de Celles sur Ource portant le «bagnolet», début XXe.
251. Vigneron d'Ailleville (côte des Bars) portant le «besaciot» et tenant le «psou».

SAINTE CÉCILE

252. Musicien de Coussegrey (Chaourçois), début XXe.
253. Guirlande de rotonde de Coussegrey, début XXe.
254. Bannière de la fanfare de Pont Sainte Marie avec médailles de concours.
255. Saxhorn basse, 1889.
256. Saxhorn contrebasse, 1889.
257. Saxhorn baryton, 1889.
258. Saxhorn alto, 1889.
259. Saxhorn bugle.
260. Saxhorn petit bugle.
261. Saxhorn cornet à piston.
262. Grosse caisse et son chevalet.
263. Saxophone soprano.
264. Saxophone ténor.

SAINT NICOLAS

265. Tenue de pompier, début XXe.
266. Tenue de parade, fin XIXe.
267. Tenue de feu, fin XIXe, le pompier tient une torchère à pétrole pour s'éclairer de nuit.
268. Pompe à bras refoulante sur voiture à chevaux, avec panier à tamiser, l'eau et tuyau.
269. Pompe à bras aspirante et refoulante et tuyau de cuir.
270. Pompe à bras refoulante et tuyau de cuir.
271. Képi de pompier, fin XIXe.
272. Képi de sous-officier, fin XIXe.
273. Képi, début XXe.
274. Cartes postales illustrant les sapeurs-pompiers au début du siècle.
275. Concertina, sorte d'accordéon utilisé par les mariniers, Saint Nicolas étant également patron des mariniers et bateliers.
276. Lances d'incendies, XIXe.
277. Torchère à acétylène.
278. Casque de pompier, fin XIXe.
279. Casque de pompier alsacien, fin XIXe.
280. Bannière de Saint Nicolas de Rumilly lés Vaudes.
281. Bâton de Saint Nicolas de Briel sur Barse.

NOËL

282. Cugneu, brioche traditionnelle de Noël de Montier en Der.
283. Fouet de berger, la crosse sert à attraper les brebis par une patte de derrière.
284. Conote à sel.
285. Couteau canif et «coupote», écuelle de repas.
286. Pipe «brûle gueule».
287. Briquet fabriqué dans une douille de la guerre 14-18.
288. Corne d'appel de 1837.
289. Costume de bergers haut-marnais, fin XIXe.
290. La cheminée de Noël.
291. Bougeoirs, fin XIXe en régul.
292. Lanterne d'écurie.
293. Coquemart à vin chaud.
294. Fusil de chasse (modèle italien moderne cal. 12).
295. Crèche (la plus ancienne crèche de Champagne, atelier de Chaource, est du XVIe siècle).
296. Crémaillère à trois cremails.
297. Taque, fin XIXe.
298. Chenets, fin XIXe.
299. Bûche de Noël.
300. Sabots de fille.
301. Sabots d'enfants.
302. Sabots de garçonnet.
303. Chaufferette.
304. Chaise de ferme, fin XIXe.
305. Les cadeaux sont factices !
306. Arbre de Noël, le sapin de Noël s'est surtout répandu dans notre région à partir de 1920. Anciennement, la bûche de Noël et ...les sabots suffisaient à signaler au «Père Janvier» la présence d'enfants dans la maisonnée....

Autrefois... Pougy.

« Oh ! qu'il était beau, mon village...
On y dansait la polka, la valse et la mazurka ! » (1)

Je me souviens de cette agréable chanson due à deux bons auteurs et compositeurs de l'époque et qu'on chantait dans les années 20.

Elle traduisait avec une pointe de sensibilité, l'amour qu'on éprouvait pour la ville, pour le village où l'on était né !

Et quand je me remémore ce qu'était mon village natal vers 1910, je ne peux qu'éprouver une certaine nostalgie en le comparant à ce qu'il est devenu aujourd'hui.

Pougy (dit Pougy-sur-Aube, parce qu'il est justement situé dans la vallée de l'Aube) comptait à cette époque environ 450 âmes.

C'était un gros bourg où venaient se ravitailler les habitants des villages voisins car on y trouvait les services publics et tous les commerces susceptibles de satisfaire aux besoins de tous.

Il y avait M. Franconi, percepteur fort aimable qui exerça longtemps au pays ; un docteur appelé sans trop de respect le Père Adam ; un vétérinaire, M. Petiot dont la profession fut exercée et continuée par son fils Léon et son petit-fils Jacques ; un notaire, M. Charonnat auquel succéda Maître Bonne ; l'abbé Plédit, un curé bien sympathique qui termina sa vie sacerdotale à Pougy ; un receveur des postes, M. Gatelet qui fut remplacé par Mlle Mugnerot ; un instituteur pour les garçons, l'irremplaçable M. Radet et, pour les filles, Mlle Perrot (à noter qu'à cette époque il y avait au moins une trentaine de garçons et presque autant de filles).

On comptait trois cafés, ceux de MM. Cottentin et Poinson et celui de mes parents ; ils recevaient et logeaient également les voyageurs et représentants de passage qui circulaient alors avec cheval et voiture. Une buvette assortie d'une mercerie était tenue par M. Martin et ensuite par M. Royer qui faisait également de l'épicerie. Les deux seules maisons d'alimentation étaient celle de M. Pierron et celle de ma grand-mère paternelle.

Mon père exerçait la profession de marchand de vins en gros dans l'immeuble construit à cette époque pour ses besoins et où s'était installée, plus tard, la Coopérative agricole. A cette époque, les habitants du village et ceux des bourgades voisines venaient se ravitailler en vin de table qui se livrait, en principe, toujours en fût. J'ai retrouvé dans de rares papiers de famille un tarif de vins fins qui se vendaient alors : en récolte 1897 et suivant la région de production, 75 et 80 francs la pièce de 220 litres, franco (fût restant la propriété de l'acheteur). Autre exemple : le Tavel valait, dans les mêmes conditions, 120 francs les 220 litres alors qu'il vaut actuellement 22 francs la bouteille. Si le client retournait la futaille, il bénéficiait d'une remise de 7,50 francs. Et, avec cela, 2 % d'escompte à 30 jours. C'est incroyable !

M. Durand, tailleur sur mesures, avait un magasin fort bien approvisionné, dans lequel on trouvait aussi des costumes de confection, tous vêtements de travail et toute lingerie. Ce magasin avait été précédemment tenu par M. Maurice Meistrell que l'on appelait Maurice George, pour une raison particulière qui avait obligé les grands-parents de ce dernier à changer d'état civil. On a d'ailleurs vu pendant très longtemps l'enseigne l'enseigne « George Félix » au-dessus de l'entrée du magasin. Lorsque les parents de M. Maurice Meistrell quittèrent le commerce, ils le cédèrent à M. Golkorne qui ne resta que deux ou trois ans à Pougy. Ce fut alors M. Durand qui prit la relève. M. Meistrell succéda ensuite à mon père dans le commerce des vins en gros.

Il y avait trois cordonniers : MM. Colin, Maillard et Fèvre dont l'épouse tenait un magasin de chaussures où on trouvait aussi bien chaussures de travail que de ville. Disons en passant qu'elle était la grand-mère maternelle de mon épouse. Elle a fait longtemps les marchés, se rendant, par exemple, de Pougy à Chaource ou à Ervy-le-Châtel (tous deux distants de Pougy d'environ 60 km) avec un cheval et une voiture contenant la marchandise. Notre grand-mère nous a dit bien souvent qu'après un arrêt à Troyes, elle dormait presque tout le long du trajet, le cheval allant au pas et connaissant la route. Ceci pour vendre des sabots à 2,50 francs et des chaussures entre 5 et 10 francs.

En plus de sa profession de cordonnier, M. Maillard tenait le bureau de tabac et la régie. Il a laissé dans mes souvenirs d'enfant une grande popularité. Il était le lieutenant de pompiers et avait un grand sabre qu'il dégainait lors des revues. En principe, c'était à Pâques. Ce jour-là, les dames se mettaient en toilette légère et les hommes quittaient la casquette pour le canotier (en paille). C'était une coutume immuable : M. Maillard avait fait son service militaire aux Zouaves, en Algérie, et il en avait conservé des principes. On l'appelait « Le Chacal ». Il fallait le voir faire le tour du pays, sabre

(1) Ce sont ses souvenirs qu'égrène M. Bienaimé, les souvenirs d'une enfance qu'il a vécue heureuse et dont il parle avec amour, un amour teinté d'une pointe de mélancolie.

Les évocations qu'il nous livre se pressent sous sa plume, se bousculent presque et, dans leur spontanéité, nous condamnent à regretter de n'avoir pas vécu, avec lui, à Pougy, au tout début de ce siècle.

au clair, avec sa petite troupe qui n'avait à cette époque qu'une pompe à bras pour lutter contre les incendies. Après un petit arrêt dans les trois cafés, la dislocation avait toujours lieu en face du café de mes parents.

Pour annoncer un incendie, un pompier faisait le tour du village soit en courant, soit à bicyclette, avec un clairon, pour alerter les habitants. La solidarité entre communes s'étendait au moins à 5 km. Il fallait conduire sur les lieux du sinistre, à l'aide d'une voiture attelée d'un cheval, la pompe à bras dont le maniement effectué par six hommes était extrêmement fatigant (2).

Deux bourreliers habitant le village, contribuaient à la réparation des harnais ; les chevaux étaient très nombreux à cette époque. Il y avait aussi deux menuisiers, M. Masselin et mon grand-père paternel, disparu prématurément. Un charron, M. Voulminot, ne manquait pas de travail car il fabriquait des voitures gerbières, des tombereaux et des roues qu'il « rebattait » (c'est-à-dire qu'il ferrait, chauffant le cercle dans un grand brasier). Je me souviens de son épouse qui, à longueur d'année, peignait les véhicules, à l'abri du grand marronnier de la place de la Halle, face à l'atelier. Cet arbre était majestueux ; on disait qu'il avait été planté à la Révolution ; il avait, curieusement, la particularité de ressembler à un bonnet phrygien.

M. Galou vendait des étoffes. M. Paythieu passait, avec sa voiture, vendre de la confection.

Trois messagers, MM. Lécureaux, Pierron et Bouguet, allaient au moins une fois par semaine à Troyes avec voiture et cheval (30 km) pour ravitailler les épiceries, les différents commerces, et rapporter les commissions dont on les chargeait.

Deux bouchers, M. Gaudry puis M. Saget (qui fut ensuite remplacé par M. Masson) tenaient boutique bien achalandée et abattaient le bétail chez eux.

Un charcutier de Lesmont, M. Sauvage, passait une fois par semaine.

M. Pasteur faisait fonction d'horloger. M. Voulminot, père, rempaillait les chaises ; il demeurait dans le Haut-Bout, tout comme M. Charles Stingre qui était jardinier.

L'emploi de facteur était tenu par M. Dumont qui effectuait sa tournée à pied (les vélos étaient très rares à cette époque) ; le bureau de poste de Pougy desservant plusieurs communes il faisait ainsi plusieurs kilomètres chaque jour. Je me souviens d'un sentier qu'il avait tracé à force de passer au même endroit pour desservir Brillecourt et qui traversait notamment le Bois des Dames. On disait que c'était le « sentapied » du facteur. Il marchait allègrement avec une canne, le képi sur l'oreille, car à cette époque, le facteur avait un képi. Il y avait à ce moment, deux distributions par jour au village.

Il y eut ensuite Mme Michaut avec un « petit » dépôt de journaux lorsque la vente de ceux-ci se généralisa. Elle faisait sa tournée à domicile. Un journal valait alors un sou (5 centimes).

Le « Père » Berger était plâtrier ; Hector Bouvin, ferblantier ; les frères Toquet, maçons (ils furent remplacés plus tard par M. Champion). Un sacristain, Émile Mollez dit « Mimile Pape » aidait le prêtre à tous les offices, il était

(2) Voir Folklore de Champagne, nº 44, **Au feu.**

Le maréchal-ferrant d'un village voisin.

sonneur et remplissait également les fonctions de fossoyeur avec M. Bouvin. Ce dernier était le tambour du village, rôle qu'il jouait avec sérieux. Comme il avait été tambour au régiment, il affectionnait tellement cet instrument qu'il « tapait » de la caisse tout autour du village, s'arrêtant de place en place, faisant trois pas en avant, trois pas en arrière, dépliant l'avis qu'il avait à lire et commençant toujours par : « Le maire informe les habitants... » Ses gestes étaient ponctuels et ne variaient pas. Il fut également garde-champêtre. Aux offices, MM. Colin et Thiébaut remplissaient les fonctions de chantres. Il me semble même avoir entendu dire par mes parents, qu'à la fin du siècle, un garde suisse présidait aux cérémonies religieuses, mais je ne pourrais l'affirmer.

M. l'abbé Plédit était un brave homme, petit, replet, dans sa soutane défraîchie qu'il ne quittait jamais ; il avait l'air jovial d'un bon Bourguignon (qu'il était, puisque natif de Bragelogne). On le voyait souvent descendre la ruelle du Pré-aux-Lices avec sa brouette, allant façonner des fagots pour quelques habitants nécessiteux et pour lui-même. C'était un saint homme qui a tenu à être inhumé dans le cimetière du village. Il était secondé par une fidèle bonne, prénommée Adeline, qui comptait parmi les « personnalités » du pays.

Trois maréchaux-ferrants se partageaient la charge de ferrer les chevaux et de rebattre les socs de charrue. Il s'agissait de M. Philémon Mathieu, M. Cottentin et MM. Gombault frères. La famille de ces derniers persévéra dans la profession pendant trois générations avec, ensuite, la réparation des machines agricoles dont l'utilisation commençait à se généraliser vers 1914.

Gustave Braux, coiffeur, devint ensuite mécanicien en vélos ; il fut remplacé comme coiffeur par M. Thirion qui devint également facteur, remplaçant M. Dumont, tout comme le fut le fils de M. Prévot, le chef cantonnier.

Il y avait, à Pougy, plusieurs cantonniers chargés de l'entretien des routes desservant la commune. Lorsqu'ils étaient dans un secteur, ils plantaient au bord de la route une pique en fer surmontée d'une petite plaque avec leur numéro. Le chef cantonnier savait alors qu'ils étaient au travail. A cette époque, on déposait de place en place, au bord des chemins, de gros blocs de silex. Les cantonniers étaient alors chargés de les casser avec une massette. Les petits morceaux étaient ensuite répartis « à la brouette » dans les trous de la route, mélangés avec du sable. Il n'y avait pas à cette époque d'automobiles, sans quoi ces réparations de fortune n'auraient pas duré longtemps.

Mme Prévost, épouse du chef cantonnier, était couturière ainsi que Mme Paul Bienaimé.

Deux peintres, MM. Avon et Paul Bienaimé, se partageaient la charge de remettre en état les intérieurs. M. Paul Bienaimé devait disparaître au cours de la guerre de 1914-1918.

Marchands de bestiaux, MM. Simon et Kahn, déployaient une grande activité dans la région. Au début du siècle une vache valait environ 400 francs et un cheval 500 francs.

Deux boulangers, MM. Duc et Mage (auquel succéda M. Kronenberg) se ravitaillaient en pain et brioches les habitants du pays et des villages environnants où ils effectuaient des tournées avec cheval et voiture.

Signalons qu'à l'époque, beaucoup de fermières cuisaient elles-mêmes leur pain dit « pain de ménage ». Il fallait alors chauffer le four ; cela prenait beaucoup de temps. Les pains pesaient environ 5 kilos, faits de farine légèrement grise. On disait que c'était du pain bis. C'était excellent, surtout en tartinant de la confiture sur une belle tranche (3).

Mme Pasteur « levait » le lait tous les matins, en voiture.

Un cultivateur, M. Arthur Bonnet, faisait office de cocher de fiacre pour aller à la gare la plus proche (12 km), suivant les besoins de ses clients. Je me souviens encore de sa petite calèche à capote qui ferait aujourd'hui le bonheur des collectionneurs. Le courrier postal venant de Brienne-le-Château était livré vers 5 heures du matin par une voiture à cheval (ensuite voiture automobile) ce qui permettait au facteur de commencer tôt sa tournée.

M. Mahout ramassait les peaux de lapin et la ferraille.

Il y avait un « ouvroir », sorte de pension dirigée par deux religieuses et qui a groupé jusqu'à 20 pensionnaires et plus. On leur apprenait la couture. L'établissement travaillait notamment pour des maisons de confection de Troyes.

M. Toquet demeurant dans le Haut-Bout, faisait de la vannerie. Dans la Petite-Rue, Mme Toquet, dite la Mère Tapin, était blanchisseuse. MM. Collin frères, tireurs de grève de profession, ne manquaient pas de courage pour ce travail pénible qu'ils effectuaient souvent par une chaleur torride, sur la plage de Magnicourt.

M. Émile Bienaimé, mon grand-oncle, fabriquait des fourches et des râteaux de bois, instruments très demandés. Il se ravitaillait en matières premières dans les bois des environs, cherchant dans les taillis, des tiges propres à leur confection.

Il passait aussi, périodiquement, le planteur de caïffa. C'était l'employé d'un dépôt troyen qui poussait une voiturette à trois roues, attelée d'un chien, dans le genre de celles qui servaient, il n'y a pas si longtemps encore, à la distribution en ville des petits colis postaux. Il vendait quelques articles d'épicerie et, comme son enseigne l'indiquait, du café.

Les commis de culture étaient nombreux. Le salaire d'un commis était d'environ 50 francs par mois, nourri, blanchi et logé, couchant souvent dans l'écurie.

Il y avait de temps en temps, un bal dans la grande salle au-dessus du magasin de vins de mon père et des soirées théâtrales organisées par ma mère et la jeunesse du pays. On y jouait souvent des pièces patriotiques car il ne faut pas oublier que le souvenir de la guerre de 1870 était encore présent dans tous les esprits. On chantait « Flotte petit drapeau » et des chansons sentimentales où on parlait de l'amour de la France. La pièce théâtrale qui eut

(3) Voir Folklore de Champagne, nº 63, **Le pain.**

le plus de succès et fut jouée plusieurs fois était intitulée « Le moblot du 33e ». Elle avait trait à l'action des francs-tireurs de l'époque. Une société de musique groupait plusieurs exécutants conduits par M. Thomas.

A propos de bal, je me souviens qu'à une époque plus rapprochée, lorsque nous voulions danser, nous allions chercher M. Émile Bienaimé, le fabricant de fourches afin qu'il vienne, avec son violon, nous jouer des polkas, scottichs et des mazurkas pour 5 francs l'après-midi. Qu'en penseraient les orchestres actuels ? On faisait la danse du balai. Cet objet, lorsqu'il claquait sur le plancher, soulevait la poussière, bien que la salle ait été copieusement humidifiée à l'aide d'un petit arrosoir en fer blanc avec lequel on faisait de savantes arabesques. Le quadrille des lanciers avait à ce moment-là une grande vogue.

A partir d'une certaine époque un service de voyageurs fut organisé entre Arcis-sur-Aube et Pougy et vice versa, à l'aide d'un petit autobus conduit par M. Priez et qui faisait escale chez M. Cottentin. Mais auparavant, vers 1903, on avait inauguré en grande pompe le « Train Scotte ». Il s'agissait d'une machine à vapeur tirant deux wagons et assurant une navette entre Brienne-le-Château et Arcis-sur-Aube, dans un grand bruit de ferraille car les roues étaient garnies de bandages métalliques. C'était l'évolution du progrès et je possède encore des photos de cet attelage, prises par mon père qui faisait également de la photo semi-professionnelle avec une compétence certaine. Il avait tenu à fixer le souvenir du premier passage, le jour de l'inauguration. Il subsiste d'ailleurs une trace de ce service de transport en commun ; il s'agit d'un petit bâtiment qui fait partie de la propriété de M. Robert Martin, face à l'église. Il avait été construit pour servir de salle d'attente. Le mur portait l'inscription « Train Scotte ». Elle est encore visible parce qu'elle a été rénovée il y a quelques années pour perpétuer le souvenir de cet ensemble routier dont l'existence a été éphémère, l'exploitation de la ligne ne s'étant pas révélée rentable. Je me souviens très vaguement de ce véhicule dont un exemplaire, s'il existe encore, devrait figurer au Musée de la rétrospective automobile.

M. Graupmer de Brévonnes, passait environ une fois par mois avec son cheval et sa voiture. Tout le monde l'appelait « Croquemer ». Il vendait principalement des articles de cuisine en terre cuite, souvent vernissée : plats, terrines, faïences, des verres et un peu de quincaillerie. C'était un homme amusant, commerçant, finaud et blagueur, tenant parfois des propos légers. Par exemple, à une dame, il proposait « un beau pot de chambre avec un œil au fond ». S'il voulait tenir un propos galant à une jeune fille, il n'y allait pas par quatre chemins et lui disait : « Si tu veux que j'te bige, j'te don'rai un beau p'tit coqu'tier. » Je ne sais pas quelle était la réaction de la demoiselle.

Les travaux des champs, ceux de la ferme, s'exécutaient par routine. On chargeait le fumier à la fourche (il y avait de gros tas de fumier dans chaque cour de ferme suivant l'importance du cheptel). On conduisait la voiture dans le champ, on en déchargeait le contenu en petits tas et on le répandait ensuite

Le train Scotte. Cliché Bienaimé, sur plaque de verre.

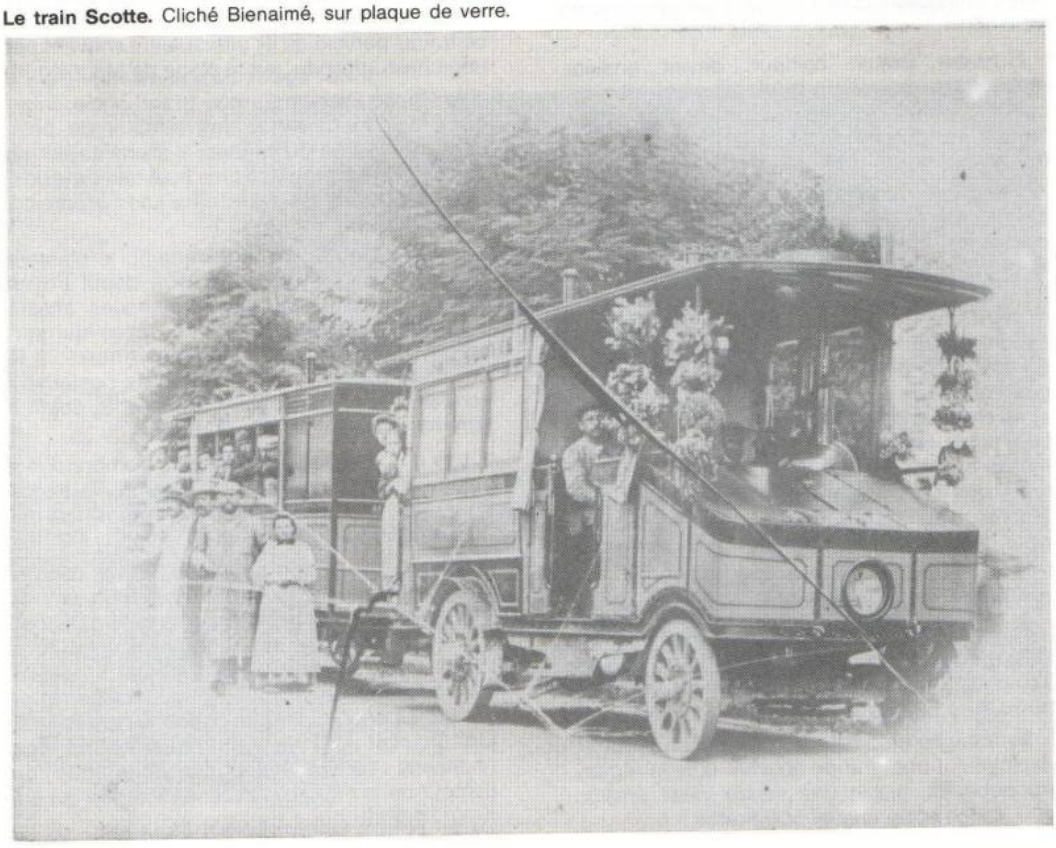

à la fourche. C'était un travail fastidieux. On piochait les betteraves à la main, on les arrachait à la main, on les décolletait avec une sorte de couperet, on les mettait en tas et on les chargeait soit à la main soit à la fourche, dans un tombereau que l'on déchargeait à l'endroit réservé pour faire un silo qu'il fallait recouvrir de terre. Ces travaux s'effectuaient à une cadence régulière et calmement. C'était normal et c'était l'habitude.

On labourait avec une charrue à un ou deux chevaux et à un ou deux socs suivant la consistance du sol. Plus tard, vint le brabant simple ou double qui creusait plus profondément, avec deux chevaux, et que l'on n'était pas toujours obligé de tenir à la main. Cela représentait un progrès non négligeable tout en permettant un labour plus régulier. A titre indicatif, on labourait avec un cheval, en terre légère, 25 à 30 ares par jour et, avec deux chevaux, environ 60 ares. En terre forte, il fallait diviser par moitié.

On manipulait les foins à la fourche ; ils avaient été fauchés avec une « machine à pré », c'était le nom qu'on donnait à cette faucheuse. Lorsqu'on les chargeait sur les voitures après les avoir fanés et disposés en andains, on ramassait les brins oubliés avec un **faucha** ; il s'agissait d'un petit râteau en bois, très léger, à deux rangées de dents, tête-bêche, avec une certaine inclinaison pour en faciliter l'usage.

Les travaux de la moisson connurent également une évolution technique ; on vit, après le fauchage à la faux, apparaître la moissonneuse-javeleuse qui mettait les céréales en petits tas qu'on liait à la main. Puis vint la moissonneuse-lieuse qui les mettait en gerbes liées, facteur d'importance qui permettait un travail plus rapide. Il s'agissait, autant que je puisse m'en souvenir, d'une machine américaine de la marque Mac Cormic (4). Lorsqu'on chargeait les gerbes sur une voiture, il y avait toujours une personne qui **ragueurnait** c'est-à-dire qui ramassait les épis oubliés ou tombés hors des gerbes. On se servait alors d'un râteau de grande dimension comportant une seule rangée de dents. Ces râteaux en bois, tout comme les **fauchas** étaient fabriqués, pour la région, par M. Émile Bienaimé, déjà cité. Lorsque le champ était débarrassé des gerbes, certaines femmes de condition modeste allaient, souvent accompagnées d'enfants, ramasser un par un les épis de blé qui n'avaient pas été recueillis par le râteau ; elles faisaient de petites poignées qu'elles liaient et qui servaient à la nourriture de la volaille. On disait qu'elles allaient glaner et le célèbre tableau de Millet en retrace une image fidèle. On glanait principalement le blé.

Tous les travaux de la ferme se faisaient bien sûr quasi manuellement. Que ce soit pour couper les betteraves avec le coupe-racines qu'il fallait tourner à la main pendant une heure ou deux pour faire le « mélange », pour la traite et l'approvisionnement des vaches (travaux dont la durée dépendait du nombre des bovins). Il fallait aussi pomper l'eau à la main pour abreuver le cheptel ; il y avait, dans certaines exploitations, 20 vaches et plus et, souvent, 7 à 8 chevaux. Tout cela se faisait à une cadence quotidienne et sans plaintes puisque « c'était comme ça ». C'était l'habitude.

Dans les journées d'hiver, on battait le blé, l'orge, l'avoine avec une batteuse à cheval appelée « tripot ». Ce matériel était constitué d'un tapis roulant sur lequel piétinait un cheval, sans arrêt, pendant une heure ou deux. Il en sortait ruisselant de sueur. Ce tapis roulant entraînait un batteur dans lequel passaient les gerbes dont on avait préalablement coupé les ficelles (qu'il fallait conserver pour un autre usage). La paille qui arrivait égrenée au bout de la machine était mise en bottes avec une botteleuse qu'on faisait fonctionner à la main. Il ne fallait pas s'amuser. Cela s'exécutait sans heurts entre 4 ou 5 personnes.

Vint ensuite la machine à vapeur dite « à grand travail ». Il fallait 12 à 15 personnes pour la servir car le débit était important. Certains d'entre les ouvriers « suivaient la batterie » pendant toute la saison. La maîtresse de maison avait fort à faire pour nourrir tout ce monde. On allait, « étant gosses », voir fonctionner ce gros matériel. Ma génération a connu le début de la mécanisation, en ce qui concerne le battage (5).

La locomobile avait une haute cheminée. Nous nous amusions lorsque le chauffeur actionnait le sifflet qui lâchait un jet de vapeur pour signifier les arrêts. Je conserve également des photos d'une de ces machines dont la venue marquait un énorme progrès puisque, bien avant il est vrai, on battait au fléau, communément appelé le **flé.** C'était un grand manche de bois au bout duquel était fixé, par de grosses lanières de cuir, un élément mobile, également en bois, avec lequel on frappait sur le blé étalé sur l'aire de la grange. Il fallait alors vanner le grain dans une grande corbeille appelée van. Je me souviens très vaguement avoir vu des gens s'en servir. Qui aurait pu supposer qu'à peine 70 ans plus tard, de monstrueuses machines faucheraient et battraient en un temps record, avec un seul conducteur ?

Il est évident que tout ce qui est ainsi relaté ne se cantonnait pas qu'aux habitants de Pougy ; il en était ainsi dans toute la région. Mais ce sont des faits qui ont marqué toute mon enfance.

Sur la place de la Halle et au moins deux fois par an était organisée une foire aux bestiaux comportant quelques boutiques. La dernière de ces manifestations a eu lieu au début du siècle. C'est pour moi un souvenir lointain.

(à suivre).

(4) Voir Folklore de Champagne, n° 68, **La faux,** et n° 79-40.

(5) Voir Folklore de Champagne, n°s 66-13 et 67-49.

La Saint-Vincent de Nanteuil (S.-M.)

Deux de nos lecteurs, MM. Bocher et Sinard, ont pensé nous faire part de ce qui se passait à Nanteuil, aux ports de la Champagne, pour la Saint-Vincent. Nous les remercions vivement d'avoir eu simultanément cette même idée et leur laissons volontiers « la parole ».

Je voudrais vous signaler que notre petite commune, bien que n'étant pas mentionnée dans votre répertoire, célèbre chaque année, la fête de saint Vincent, en respect d'une tradition dont je n'ai pu trouver l'origine mais que les plus anciens ont toujours connue. M. Piquet (87 ans) me dit que ses parents, vignerons, participaient à cette fête lorsqu'ils étaient enfants.

... Notre voisine Crouttes, dans l'Aisne, dont le vignoble est beaucoup plus important, fête la Saint-Paul. Don Pérignon, dans sa cuvée, mettait déjà un peu de vin de Crouttes, renommé pour son bouquet.

P. BOCHER

Nanteuil, qui dispose de coteaux assez abrupts et d'un plateau bien exposé, cultivait beaucoup de vignes avant la crise phylloxérique. Il y eut ensuite un abandon de cette culture, bien que les meilleures terres de Nanteuil bénéficient de l'appelation « champagne ». Depuis quelques années, le mouvement inverse se produit et de nouvelles vignes très modernes ont été créées, notamment par les vignrons de Crouttes.

A Nanteuil, ce ne sont pas les vignerons qui perpétuent la tradition de la Saint-Vincent, mais les habitants, sans distinction d'activité professionnelle ou de niveau social.

Depuis 1932 (nous avons des documents précis depuis cette époque), l'organisation de la fête est assurée une année par les Messieurs, l'année suivante par les Dames. Et il devait en être ainsi au début du siècle. Pas de confrérie.

Le Président est désigné par acclamations au cours de la grande « réunion » (et pendant les libations) qui suivent la grand messe. Il reçoit le « chanteau » et tout le matériel utilisé pour le cortège (tonneau, brancards notamment), ainsi que les archives. Les petits objets (brocs, hottes, tâte-vin) également utilisés, sont la propriété des familles nanteuillaises. L'ensemble du ma-

La Saint-Vincent de Nanteuil. 1920

tériel est rassemblé la veille de la fête seulement.

Le Président constitue un comité de 8 à 10 personnes et c'est ce groupe qui aura la charge de l'organisation, l'année suivante.

Le « gâteau » de Saint-Vincent est, chez nous, un entassement de 20 à 25 kg de brioches circulaires, le tout surmonté d'un imposant **laurier.** Des rubans (bleus pour les messieurs, roses pour les dames) relient le laurier au brancard. Le laurier porte les tâte-vin que l'on détachera à la fin de la cérémonie religieuse pour aller trinquer avec les prêtres, dans la sacristie.

Les jours précédant la Saint-Vincent, la salle des fêtes a été magnifiquement décorée, en utilisant toujours largement le lierre. On a aussi préparé un brin de laurier, orné d'un petit ruban que chaque « sociétaire » épingle au revers du veston ou sur son corsage, avant d'entrer dans l'église. Ces « sociétaires » (une année les Messieurs, une année les Dames) sont ceux qui s'engagent à couvrir les dépenses de la fête, car c'est une manifestation qui se solde sans profit ni perte. La contribution de chacun (normalement 80 à 100 personnes) est calculée, après coup, en conséquence.

Formation du cortège à la salle des fêtes. Parcours dans le village ; un accordéoniste ouvrant la marche. Les prêtres l'accueillent à son arrivée devant l'église et les porteurs d'objets (enfants ou adultes costumés) et bien entendu, les porteurs du tonneau et du « gâteau » pénètrent jusqu'au chœur, ainsi que les autorités. Vin et « gâteau » repartent aussitôt vers l'entrée de l'église et y demeureront jusqu'à l'offrande où, présentés à nouveau aux prêtres, ils seront bénis.

Deux cantiques à saint Vincent sont chantés, l'un pendant que la foule prend place dans l'église, l'autre à la fin de la cérémonie religieuse.

Retour à la salle des fêtes, remerciements du président en exercice. Désignation de son successeur. Et l'on boit... autant que possible, vin du Coteau champenois. Ce qui n'a pas été distribué de la brioche calme les appétits. Trente bouteilles et 10 kg de brioche.

C'est après cela que nous semblons nous distinguer car vont intervenir des « invitations » à venir boire un verre chez l'invitant. La tradition veut que le comité de l'année reçoive à la salle des fêtes, comme il est dit ci-dessus, mais le président, lui-même, va recevoir chez lui s'il dispose de suffisamment de place pour le faire. Et c'est tout le cortège, toujours conduit par l'accordéoniste, qui va à nouveau parcourir le village (sans le tonneau ni le « gâteau » évidemment).

Après le président, c'est au tour du maire. Suivent en général, 2 ou 3 autres « invitations » où l'on videra force bouteilles de vin blanc et quelques 3 kg de gâteaux à chaque arrêt.

A la fin, le cortège s'étire un peu car, si les invitations sont, en principe spontanées et libres, le président les contrôle un peu pour que les participants aient à marcher entre chaque arrêt... et dans tout le village.

A la vérité, ayant suivi la Saint-Vincent pendant les 20 dernières années, j'y ai vu beaucoup de gaîté mais très rarement des gens ivres. La tenue générale est excellente, ce qui explique qu'il y ait chaque année des volontaires pour « recevoir ». Et le brassage que constitue ces visites aide à créer une meilleure ambiance toute l'année entre les habitants du village. Vive saint Vincent !

C'est souvent vers 15 heures que s'achèvent ces « invitations ». Les Nanteuillais reçoivent alors parents et amis et se retrouveront en grand nombre, le soir, à un grand bal gratuit.

Le lendemain, vers 2 ou 3 heures du matin, les derniers bruits s'atténuent.

Pierre SINARD.

La meilleure publicité

De Mme Y. C.

J'apprécie votre revue et essaie de faire de la publicité. Une de mes voisines a déjà commandé quelques revues et je pense d'ici peu, faire une nouvelle abonnée avec commande numéros anciens.

Grand merci, chère madame. La meilleure publicité est celle qui se fait de bouche à oreille, comme vous le faites. En montrant un exemplaire de notre revue, en laissant notre « tarif » à un ami que nous souhaitons intéresser, c'est souvent un nouvel abonné (et parfois un nouveau correspondant) que nous gagnons à la Safac.

Une nouvelle enquête ?

De M. Tabouret

Je serais heureux que vous puissiez rédiger un article sur le Canal de la Haute-Seine. Il a eu son activité jusqu'après la dernière guerre. J'aurais des souvenirs à vous écrire sur le sujet. Il mérite une enquête semblable à celle que vous menez sur les lavoirs.

Que de souvenirs, en effet, ce vieux canal n'évoque-t-il pas ? Ne serait-ce que pour les Troyens qui se souviennent encore du trafic sur le Bassin de la Préfecture, du pont roulant de la rue de la Cité, des platanes majestueux qui bordaient cette voie d'eau.

Faudrait-il évoquer aussi le prolongement qu'on a essayé de lui donner : ce « canal sans eau », dont toutes les infrastructures ont été construites jusqu'à Bar-sur-Seine, sans qu'un seul instant, on ait été tenté de le mettre en eau ?

M. Tabouret, nous donnera certainement un premier texte, qui permettra d'ouvrir ce dossier.

Connaissez-vous le Musée du Bois et de l'Outil ?

Il est installé dans le château de Montgobert, à 9 km de Villers-Cotteret et est ouvert du 1er avril au 31 octobre.

Le dépliant qui le présente dit en particulier : « *Le bois est un matériel aussi privilégié que magnifique... Il a semblé bon de rassembler les outils employés au cours des âges par tous les ouvriers qui travaillèrent à l'exploitation de nos bois et forêts comme ceux des artisans d'autrefois qui surent transformer les produits obtenus... Un musée dont la visite étonne toujours.*

Lavoirs

De M. R. Paillard.

Vous nous demandez de véritables études auxquelles ceux qui sont dans la vie active n'ont guère le temps, hélas ! de se livrer.

C'est vrai et nous le reconnaissons volontiers. Mais chacun peut répondre à sa guise à nos questionnaires. Développer ou non. Prendre une photo ou faire un croquis. Répondre à telle question plutôt qu'à une autre. Chacun selon son goût et le temps dont il dispose...

Le questionnaire de la page 2, concernant les lavoirs, peut servir à une première approche. Les documents élaborés par notre conseiller technique Gilbert Roy et édité par la Maison de la Culture de Reims, sont, en effet, plus « scientifiques » mais pourront tenter — nous l'espérons — quelques uns de nos lecteurs.

A votre gré, donc. Et merci.

Les pigeonniers, y pensez-vous ?

M. R. Favre d'Echalens, de Vitry-le-François, nous fait parvenir quelques délicieux croquis de pigeonniers.

En voici deux.

Connaissez-vous d'autres constructions de ce genre ? N'omettez pas (avec l'autorisation du propriétaire) de pénétrer à l'intérieur, afin d'en pouvoir décrire l'agencement.

Nous transmettrons toutes vos remarques à M. Loiseau, notre correspondant, dont l'étude est déjà fort avancée, mais qui n'aura jamais trop de documents pour l'immense travail qu'il a entrepris.

Au-dessus du puits

De M. Roger Penard

J'ai, dans ma collection, des « forces » : sortes de grands ciseaux, généralement utilisés pour la tonte des moutons. Les crochets fixés à l'extrémité des chaînes des puits pour recevoir un seau seraient donc également des forces, selon votre bulletin 80-12.

Le crochet du puits se nomme **chéhu, chéyu chahu, chaïgnon...** Il semble que ce soit à tort qu'à Rumilly, on le nomme : force. Mais, comme je l'ai recueilli ainsi : une force, au singulier, j'ai cru cependant devoir le noter.

Rencontre d'un adhérent avec sa famille

De M. Pierre Delouvin, Reims.

Dans votre n° 78, je lis sur le fac-similé : Courrier du Nord-Est du 13 avril 1911 « A Damery, sur la porte de la maison Delouvin..., ...quand il ne reste rien que les murs de la maison de commerce Delouvin ». Il s'agissait alors de mon grand-père Romain Delouvin.

La Safac est heureuse d'avoir permis à notre adhérent de retrouver ce souvenir d'un moment difficile qu'a vécu sa famille.

Qu'est-ce donc ?

Quel est donc ce nouvel outil que nous propose M. Bonnardot, de Sens ? Il est principalement composé de deux anneaux, probablement destinés à enserrer une tige cylindrique. Distance entre les anneaux : 22 cm.

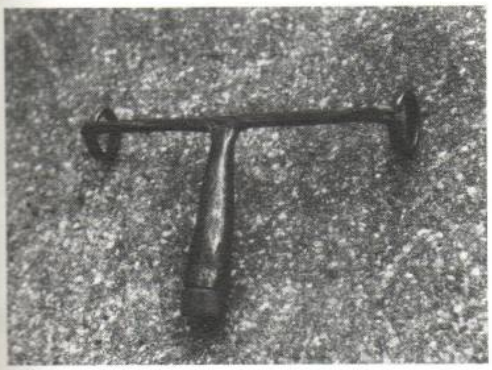

Cet outil est recouvert d'une substance bleu-vert, semblant être du sulfate de cuivre. Cela laisserait supposer qu'il a pu servir dans le traitement des vignes...

Saint Vernier

De Tours, nous arrive une étude de M. René Jeannin-Naltet, ayant pour titre : « Patrons des vignerons en Bourgogne : saint Vincent, saint Vernier ou saint Verny ». C'est un article paru dans le n° 658 de la Côté d'Or à Paris (mai 1978) dans lequel nous avons relevé notamment que saint Vernier fut canonisé en 1429, par Benoît XIV et que, dans l'acte du procès de béatification, on attribue à Vernier, le prénom de Vincent. Curieuse et symptomatique assimilation !

De beaux timbres

Rien ne coûte de choisir un « beau » timbre pour affranchir une lettre, un timbre-vignette qui fait le plaisir des yeux et souvent, la satisfaction d'un collectionneur.

Merci à tous nos correspondants qui ont ainsi affranchi leur courrier de réabonnement 1983.

Un four de campagne

C'est bien, en effet, un four de campagne, que nous avons présenté dans notre bulletin 78-51. C'est ce que nous confirme l'un de nos adhérents qui nous renvoie à l'album de R. Lecoq. *Objets de la vie domestique*, p. 186.

Ces récipients son réalisés en cuivre, laiton, fer, fonte de fer ou terre. Ils sont destinés à la cuisson des tourtes, tartes et autres gâteaux. Le récipient de la tourtière, troncônique et relativement plat, est monté sur trois pieds en fer et possède deux poignées fixées inclinées. Le couvercle ne s'emboîte que légèrement, sa partie supérieure est bombée et ceinturée d'un bord très relevé destiné à retenir la braise...

Une abonnée nous quitte

De Mme S. P. : « *Ne désire pas renouveler son abonnement. Avec toutes ses excuses* ».

Surtout, Madame, ne vous excusez pas. Nous aurions aimé que vous puissiez continuer à trouver intérêt à la lecture de notre Revue. Quelle qu'en soit la raison, merci de nous avoir dit franchement votre désir de ne plus recevoir FOLKLORE DE CHAMPAGNE.

La charrue et les labours

De M. Dehaut. *Pourquoi l'étude prévue sur les charrues et qui comprend la fabrication des versoirs en bois, n'est-elle pas encore parue ?*

Bien que nous ayons en main le travail de M. Doussot (l'auteur du n° 69) a réalisé sur ce sujet, nous n'étions pas encore tout à fait prêts à le publier. Il semble que nous arrivions au terme de nos reflexions et que puisse paraître cette étude, à laquelle pourront être joints quelques compléments, et notamment les détails amicalement fournis par M. Dehaut, sur la taille des « oreilles » de charrue de bois.

L'année nouvelle

Beaucoup d'entre nos lecteurs ont ajouté leurs vœux au renouvellement de leur cotisation pour 1983.

Même si les nôtres ne se sont pas exprimés en lettres capitales, en première page de notre revue, ils sont tacites, sincères, profonds, et visent tous ceux qui nous aident par leur cotisation, par la participation qu'ils prennent à nos recherches, à nos travaux, par la sympathie qu'ils nous témoignent. Tous ceux-là qui sont nos amis.

Quelques fleurs

Et bravo pour votre revue si intéressante. H. D.

Toujours très intéressé par vos articles. L. N.

Vifs compliments. M. G.

Votre revue est très belle, et bonne au cœur du villageois que je suis, même si j'habite la ville, hélas ! J. S.

Avec mes vifs compliments à toute l'équipe et mes amitiés et bons vœux de réussite. R. L.

Bravo pour votre revue, la seule sérieuse de la région (!). R. P.

Avec mes compliments pour la qualité de la revue. M. G.

Merci de ces fleurs, même si nous ne les méritons peut-être pas tout à fait, nous ferons effort pour continuer.

HOTEL
Mégaire N
L. THALMARD